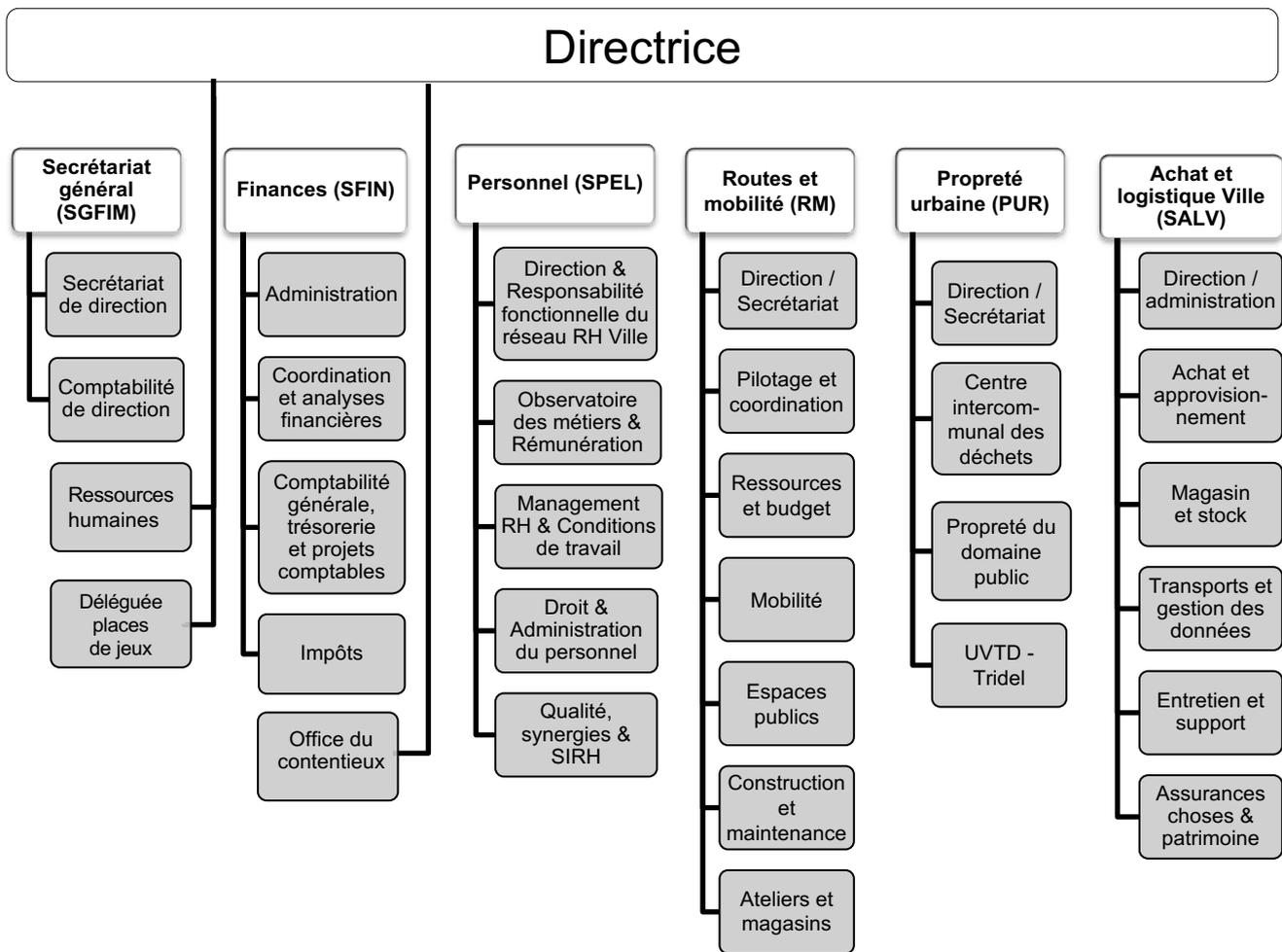


Direction des finances et de la mobilité



Direction des finances et de la mobilité (FIM)

Plusieurs dossiers ont particulièrement occupé la Direction des finances et de la mobilité en 2017.

Côté finances, l'année a été marquée par le lancement du nouveau plan structurel d'amélioration financière PSAF II, d'une envergure totale de CHF 35 millions, dont les premiers effets sont déjà visibles sur le budget 2018, et par la publication du rapport « Charges des villes centres ». Ce dernier a mis en évidence un montant de charges de centre nettes lausannoises non couvertes de l'ordre de CHF 65 millions, ce qui correspond à environ 10 points d'impôts. Ces charges sont assumées par les contribuables lausannois au profit de leurs visiteurs. La Municipalité entend à l'avenir s'appuyer sur ces chiffres pour obtenir des mécanismes de financement plus équitables.

L'année 2017 a participé au déploiement de la politique de mobilité, avec la mise en place de nouvelles mesures en vue de développer et sécuriser les réseaux piétonniers et cyclistes et l'instauration de nouvelles zones 30 et 20. Enfin, la mise en œuvre du test nocturne de limitation de vitesse à 30 km/h sur deux rues très fréquentées à hauteur des avenues de Vinet et de Beaulieu, en partenariat avec la Confédération et le Canton, permet de tester l'impact d'une baisse de la limitation de la vitesse sur des axes fortement sollicités, durant la nuit. Les résultats intermédiaires sont encourageants et corroborés par une enquête traduisant la satisfaction des riverains et des automobilistes: la grande majorité des conducteurs a fortement diminué sa vitesse sur les deux avenues alors que le volume sonore a diminué de moitié et que les occurrences de niveau sonore très élevé, dues à des vitesses excessives ou des accélérations, affichent une baisse plus que conséquente.

Un nouveau partenariat a été conclu avec la Fondation de Vernand qui donne la possibilité, à des personnes fragilisées physiquement ou mentalement, de fournir des prestations à valeur ajoutée à la collectivité. Cette collaboration porte sur trois volets: l'enlèvement des objets encombrants au domicile des personnes âgées ou à mobilité réduite permet d'assurer un service personnalisé à une population souvent isolée, l'installation d'une table de tri dans l'enceinte du Centre Intercommunal des déchets de Malley permet de procéder à la séparation de l'aluminium et du fer blanc, et l'ouverture d'un atelier spécialisé permet de démonter les matériaux provenant de petits appareils électroménagers ou électroniques dans un atelier spécialisé.

En accord avec la nouvelle politique d'achat de véhicules propres, l'arrivée du premier camion benne 100% électrique destiné au ramassage des ordures ménagères ouvre de nouvelles perspectives et permet d'envisager un changement de technologie et le remplacement des camions les plus polluants, les plus bruyants et les plus énergivores de la flotte communale.

Enfin, l'introduction d'un concept novateur de place de jeux mobile offre depuis juillet 2017 de nouvelles activités dans des endroits inattendus du centre-ville qui ne se prêtent pas à la construction de places de jeux traditionnelles. Cette installation – L'Akabane – est plébiscitée par les familles et les diverses institutions qui accueillent des enfants.

SECRETARIAT GÉNÉRAL (SGFIM)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Direction et administration

- appui au profit de la directrice sur les enjeux stratégiques
- préparation et suivi des affaires du Conseil communal et de la Municipalité au sein de la direction
- contacts avec la presse, en appui des services de la direction
- direction de projets stratégiques ou transversaux
- coordination administrative transversale au sein de la direction
- secrétariat de la directrice

Places de jeux

- planification, conception et gestion des places de jeux
- déléguée du Bureau de la prévention des accidents à la sécurité pour la Ville de Lausanne
- conseil auprès des différents services de la Ville pour l'aménagement et la sécurité des places de jeux

Comptabilité de Direction

- établissement, pour la direction et en collaboration avec ses services, du budget de fonctionnement, du plan des investissements et du bouclage des comptes
- responsabilité, entre autres, du contrôle budgétaire, du respect des règles administratives, de la passation des écritures, de l'enregistrement des factures et de la gestion administrative et comptable du personnel de la direction
- gestion administrative et comptable de la subvention annuelle de CHF 80.- par habitant
- tenue de la comptabilité générale et salariale de la Caisse de pensions du personnel communal de Lausanne (CPCL) et de la société Boisy TV S.A.

Ressources humaines

- gestion des ressources humaines: recrutement et accompagnement des collaborateurs/trices, conseil aux cadres, suivi des formations continues, gestion et suivi des situations de santé et gestion des conflits

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Comptabilité FIM	7,10	7,10	6,50	6,50
Direction FIM	2,50	2,50	2,50	2,50
Places de jeux	0,80	0,70	0,80	0,80
Ressources humaines	1,90	1,90	2,80	2,80
Total service	12,30	12,20	12,60	12,60

Tableau 1.2. - variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	+ 0.30

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Comptabilité FIM	9	7,10	8	6,50
Direction FIM	3	2,50	3	2,50
Places de jeux	1	0,70	1	0,80
Ressources humaines	2	1,90	3	2,80
Total service	15	12,20	15	12,60

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Total service	0	0

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Nombre de mouvement(s)	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	3	4
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	1	1
Total service	4	5

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	1
Départ à la retraite	2
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	3

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Suite à la réorganisation des directions opérée au changement de législature, l'unité RH du Secrétariat général a bénéficié, en 2017, d'un renforcement de 0.6 ept (0.1 ept pour le poste de RRH et 0.5 ept d'assistante RH) afin de faire face à l'augmentation de l'effectif. Il en a été de même pour le secrétariat de la direction (+ 0.3 ept).

L'Unité des ressources humaines a été sollicitée dans le cadre de la formation de tous les cadres au programme BEST (Bien-être et santé au travail) en vue de sa mise en œuvre pour le 1^{er} janvier 2018. Elle a apporté support et conseils aux services de la direction pour les questions d'organisation et de gestion RH, notamment par rapport à la gestion du cycle de vie de l'employé.

Au 1^{er} janvier 2017, la comptabilité de direction a repris les activités comptables des services qui ont rejoint la direction au changement de législature (Service du personnel, Service des routes et de la mobilité et Service de la propreté urbaine), ainsi que les mandats de gestion comptable des sociétés « Gedrel S.A. » et « Parking-Relais Lausannois S.A. ». Afin d'absorber un volume d'affaires plus conséquent, l'équipe a été réorganisée et consolidée en bénéficiant de l'arrivée de 2.1 ept en début d'année. Un contrat de CDD de 0.6 ept est arrivé à terme au milieu de l'année ; cette personne a été remplacée par un auxiliaire dont l'engagement a pris fin en janvier 2018, le mandat de gestion comptable attribué par la CPCL s'étant éteint au 1^{er} janvier 2018.

Le Secrétariat général a par ailleurs veillé à la meilleure coordination des dossiers transversaux au sein de la direction et apporté un appui stratégique général.

La déléguée aux places de jeux a été fortement impliquée dans l'étude de divers projets, notamment le réaménagement des places de jeux du Pont-de-Chailly et de Chandieu, la mise en œuvre du concept de place de jeux mobile et itinérante « L'Akabane », l'étude pour la création d'espaces ludiques au centre-ville, et le développement des réalisations à venir (places de jeux du Square d'Echallens, de Malley-Pyramides, de la Promenade du Bois de Beaulieu, de la Promenade de Béthusy, de l'Esplanade de Montbenon et de Cité-Vieux-Bourg ; espaces sportifs dédiés aux jeunes à la promenade de Jomini et à la place du Nord ; aménagements de fitness à la Bourdonnette). Elle a également finalisé le rapport-préavis N° 2017/26 « Réaménagement de diverses places de jeux - 3e étape – Réponse au postulat de M. Valéry Beaud et consorts "Pour une ou plusieurs places de jeu dédiées aux jeunes enfants au centre-ville de Lausanne" ».

COMPTABILITÉ DE DIRECTION

Projet Subvention80

En 2017, la plateforme Subvention80 a subi une évolution informatique afin de se conformer aux nouvelles normes ISO 20022 relatives au trafic des paiements. Une mise à jour de la plateforme a permis d'assurer la compatibilité entre les bases de données du Contrôle des habitants et des Services industriels de Lausanne.

Le versement de la Subvention80 pour l'année 2016 a démarré en mai 2017, pour atteindre un taux de versement de 94% en fin d'année.

SERVICE DES FINANCES (SFIN)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Administration

- gestion de la trésorerie et de la dette
- secrétariat de la Commission permanente des finances
- mandat Caisse de pensions du personnel communal de Lausanne (CPCL): trésorerie, production de tableaux de bord et prestations diverses

Coordination et analyses financières

- réalisation de la planification financière à l'intention de la Municipalité
- gestion des processus de réalisation du budget et du plan des investissements
- préparation des préavis relatifs au budget et aux comptes
- suivis budgétaire, de la trésorerie et des investissements à l'intention de la Municipalité
- collaboration à la notation financière de la Ville
- analyses techniques et financières diverses

Comptabilité générale

- gestion du processus et bouclage des comptes
- gestion du plan comptable, du logiciel informatique, supervision de la comptabilité de la Ville ainsi que de quelques fonds et fondations

Impôts

- tenue à jour des rôles spéciaux d'impôts des contribuables lausannois et relations avec l'Administration cantonale des impôts et l'Office d'impôt des districts de Lausanne et Ouest lausannois
- suivi des dossiers de répartitions intercommunales d'impôts et contrôle des domiciles secondaires
- organisation et gestion du bureau d'information fiscale en collaboration avec l'Office d'impôt

Contentieux

- recouvrement des créances de la Ville et de la Caisse de pensions du personnel communal, à l'exception des montants dus aux Services industriels et à l'Office d'impôt
- gestion de la caisse communale
- secrétariat de la Commission de recours en matière d'impôt communal

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Contentieux	17.20	17.20	16.20	15.00
Coordinat. & analyses financ.	4.00	4.00	4.00	4.00
Cpta Gén.trésorerie projets	10.30	10.30	11.30	10.30
Direction - SFIN	1.75	1.75	1.75	1.75
Impôts	3.00	3.00	3.00	3.00
Total service	36.25	36.25	36.25	34.05

Tableau 1.2. - variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	0.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Contentieux	19	17.20	17	15.00
Coordinat. & analyses financ.	4	4.00	4	4.00
Cpta Gén.trésorerie projets	12	10.30	12	10.30
Direction - SFIN	2	1.75	2	1.75
Impôts	3	3.00	3	3.00
Total service	40	36.25	38	34.05

Note: les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Total service	0	0

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Nombre de mouvement(s)	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	3	0
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	0	0
Total service	3	0

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	1
Décès	
Démission	1
Départ à la retraite	
Fin de contrat	1
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	3

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Le service a mis en œuvre et coordonné le nouveau plan d'amélioration financière PSAF II d'un montant de CHF 35 millions afin d'améliorer la situation financière de la Ville dès le budget 2018. Il a lancé les études visant à remplacer le système comptable actuel GEFI par un ERP financier d'ici la fin de la législature et participé, avec neuf villes, en collaboration avec l'Union des Villes suisses et avec le concours d'ECOPLAN, à l'établissement d'un rapport visant à identifier les coûts assumés par les Villes-centre.

Dette communale

En 2017, 55 opérations d'emprunts à court terme (moins d'une année) ont été conclues. Un emprunt a été effectué pour CHF 100 millions. Trois emprunts à long terme pour un total de CHF 250 millions ont été remboursés.

Information fiscale (BIF)

En collaboration avec l'Office d'impôt des districts de Lausanne et Ouest lausannois, le Bureau d'information fiscale a ouvert ses portes du 13 février au 17 mars 2017. Pour la quinzième fois, le Canton s'est associé à la prestation offerte par la Commune. Une équipe de six taxateurs a répondu à 4'331 personnes, pour lesquelles 4'127 déclarations d'impôt ont été remplies. Ce service gratuit est très apprécié tant des Lausannois que du Canton qui a bénéficié de dossiers pré-taxés.

Impôt sur les chiens

Au 31 décembre 2017, 3'849 chiens étaient inscrits au rôle. Depuis 2017, un nouvel émolument frappant l'inscription de tout nouveau chien a permis la facturation de 711 bordereaux, générant CHF 15'200.- de recettes nouvelles. Dès décembre 2017, une nouvelle application CANITAXE, développée par le SOI, gère désormais le rôle des chiens à la place de l'ancien outil, vieillissant et dont l'architecture ne permettait plus d'adaptations ou de corrections.

Frontaliers

Des contrôles réguliers et une conjoncture favorable ont permis d'enregistrer une hausse de ce poste. Les éléments traités en 2017 correspondent aux salaires 2016 :

	en 2015	en 2016
nombre frontaliers	5'653	6'098
employeurs	994	1'017
impôts en CHF	10'836'314.-	11'465'768.-

Résidences secondaires

En 2017, 448 procédures (questionnaires) ont été engagées. 231 nouvelles domiciliations fiscales ont été forcées. 19 dossiers sont encore en examen à l'Administration cantonale des impôts (ACI).

A titre d'exemple, les domiciliations fiscales forcées ayant une décision de taxation pour la période fiscale 2015, (le 96% a été facturé jusqu'à fin 2017) ont généré une recette de CHF 1'075'791.-.

Le tableau ci-dessous renseigne sur les taxations établies et l'impôt communal facturé, sur la base des cas dont le rôle a été forcé :

Périodes fiscales forcées	Périodes fiscales taxées (en CHF)				
	2012	2013	2014	2015	2016
2012	942'426	846'616	797'637	679'020	306'648
2013		735'790	622'953	585'482	238'602
2014			747'709	713'603	287'193
2015				1'075'791	570'629
2016					317'623

¹selon l'année, un certain nombre de dossiers sont encore à taxer par l'Office d'impôt

Contentieux

Le nombre d'affaires en cours à fin 2017 s'élevait à 63'743 affaires, représentant un montant d'un peu plus de CHF 18.8 millions.

Ces chiffres sont globalement stables par rapport à ceux de l'année 2016 (nombre d'affaires un peu inférieur, mais pour un montant ouvert similaire).

La cellule chargée du recouvrement des actes de défaut de biens a poursuivi son activité durant l'année 2017. Elle a pu encaisser la somme de CHF 513'416.25, ce qui constitue un résultat très satisfaisant compte tenu du montant moyen assez faible des actes de défaut de biens et de l'ancienneté d'une partie de ceux-ci. Le montant total recouvré entre le printemps 2014 et la fin de l'année 2017 s'élève à CHF 2'078'388.55.

L'ensemble des opérations liées aux actes de défaut de biens représente 29'908 affaires à fin 2017, pour un montant de CHF 21.5 millions. Ces affaires s'ajoutent à celles qui figurent ci-dessus.

Commission communale de recours en matière d'impôts communaux et de taxes spéciales

Les commissaires ont tenu 22 séances durant l'année 2017 (étant précisé que plusieurs recourants peuvent être entendus successivement lors d'une séance).

Nombre de dossiers					
	en 2013	en 2014	en 2015	en 2016	en 2017
Reportés	50	63	85	99	75
Nouveaux	55	52	81	50	124
Liquidés	42	30	67	74	91
Soldes	63	85	99	75	108

Les chiffres ci-dessus ne comprennent pas les recours liés à la taxe de base fixée dans le règlement communal sur la gestion des déchets¹.

Il convient de souligner que la Commission communale de recours a maintenu un rythme soutenu afin de réduire sensiblement les délais de traitement des recours.

SERVICE DU PERSONNEL (SPEL)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

L'article 74 du règlement pour le personnel communal (RPAC) définit les tâches du SPEL :

- développer et mettre en œuvre une politique du personnel harmonisée, globale et cohérente, répondant aux besoins de l'administration communale, afin d'améliorer les prestations aux usagers et de favoriser le développement des compétences et la motivation du personnel communal
- coordonner les mesures et décisions d'application du présent règlement, notamment en ce qui concerne le recrutement, le management, la formation continue, l'évolution professionnelle, les principes de rémunération (classification, normes salariales, avancement et promotion), la santé et la sécurité au travail, la formation des apprentis
- promouvoir et maintenir l'égalité entre femmes et hommes au sein de l'administration communale ; veiller à l'application des mesures arrêtées par la Municipalité
- centraliser tous les renseignements relatifs au personnel communal
- gérer le portefeuille des assurances de personnes

Direction du SPEL

- pilotage centralisé des processus de gestion des ressources humaines au sein de toute l'administration
- coordination du réseau RH Ville, décentralisé dans les services communaux (env. 100 personnes)
- coordination des rencontres régulières entre la délégation municipale aux affaires du personnel (DMAP) et les partenaires sociaux
- gestion du service et conduite du personnel
- lancement et supervision des projets RH du service

¹ Nombre de recours liés à la taxe de base : pour 2013 : 3'363 recours, pour 2014 : 3'574 recours, pour 2015 : 3'326 recours, pour 2016 : 3'146 recours, pour 2017 : 2'652 recours.

Observatoire des métiers et rémunération (OMR)

- pilotage du système de rémunération du personnel communal et des mécanismes salariaux
- gestion des processus paie et contrôles des salaires, des assurances sociales et de l'imposition
- gestion déléguée des allocations familiales
- expertises et contrôles des notes à la Municipalité relatives à des mesures particulières ou exceptionnelles de rémunération individuelle
- expertise et audits dans le domaine de la réorganisation des structures administratives
- développement et gestion du monitoring RH Ville

Management RH & Conditions de travail (MRH & CT)

- expertise et conseils aux services en matière de gestion et de conduite du personnel
- développement et promotion de l'égalité entre femmes et hommes
- gestion globale du développement RH (formation) et de l'apprentissage (+ de 200 apprentis communaux)
- développement du bien-être au travail et conciliation vie privée – vie professionnelle
- appui aux services sur les questions d'aménagement du temps de travail (ATT) et de gestion des absences & congés
- pilotage des processus de recrutement et de mobilité interne
- participation à la gestion des garderies communales offrant des places au personnel de la Ville
- consultation sociale d'entreprise

Droit et administration du personnel (DAP)

- répondant des services de la Ville pour les questions juridiques relevant du personnel
- expertise et appui dans le déroulement de procédures relatives à la gestion du personnel
- gestion des dossiers litigieux
- gestion administrative du personnel (de l'embauche à la fin d'emploi)

Qualité, synergies & SIRH (QUASYS)

- développement et maintenance des processus qualité centralisés et décentralisés en matière de gestion des ressources humaines
- gestion informatisée des processus RH (maintenance et intégration du système d'information ; support et formation)
- conduite de projets en lien avec le système d'information des ressources humaines (SIRH)
- gestion de l'ERP PeopleSoft, des projets y relatifs et du club des utilisateurs/trices clés
- formation du réseau RH à la gestion administrative et à l'utilisation de l'ERP PeopleSoft
- soutien de la direction dans sa gestion des finances du service

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Développement RH	8.20	8.20		
Dir. SPEL & resp. réseau RH	6.50	5.30	2.00	2.00
Droit & admin. personnel	8.80	8.80	9.80	9.80
Management RH & cond. travail	5.70	5.70	13.40	12.60
Observ. Métiers & rémunération	7.65	8.30	12.95	12.95
Qualité, synergies & SIRH			3.80	3.80
Systèmes & contrôles	5.80	5.80		
Total service	42.65	42.10	41.95	41.15

Tableau 1.2. - variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	- 0.70

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Développement RH	9	8.20		
Dir. SPEL & resp. réseau RH	7	5.30	2	2.00
Droit & admin. personnel	10	8.80	12	9.80
Management RH & cond. travail	7	5.70	15	12.60
Observ. Métiers & rémunération	10	8.30	16	12.95
Qualité, synergies & SIRH			4	3.80
Systèmes & contrôles	6	5.80		
Total service	49	42.10	49	41.15

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

	1 ^{er} janvier	31 décembre
Unité administrative	n	n
Centre de formation	19	20
Total service	19	20

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	4	3
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	3	2
Total service	7	5

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	1
Départ à la retraite	2
Fin de contrat	1
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	4

ADMINISTRATION DU PERSONNEL DE LA VILLE

Tableau des effectifs / postes

Effectif des fonctionnaires et des personnes engagées par contrat de droit privé au 31.12.2017

	nb pers. physiques *	total ept occupés *	total ept alloués **	écart en ept (C - B)	écart en % (D/C)
	A	B	C	D	E
Culture et développement urbain	322	257.95	269.12	11.17	4.2%
Secrétariat municipal	85	73.87	76.34	2.47	
Secrétariat général	41	34.10	38.70	4.60	
Service de la culture	69	51.35	53.65	2.30	
Service bibliothèques et archives de la Ville	75	52.63	51.73	-0.90	
Service de l'urbanisme	40	35.60	38.10	2.50	
Contrôle des finances de la Ville de Lausanne	12	10.40	10.60	0.20	
Sécurité et économie	1246	1174.53	1190.65	16.12	1.4%
Secrétariat général	34	28.60	29.40	0.80	
Corps de police	690	653.15	650.15	-3.00	
Service de protection et de sauvetage	245	231.70	230.30	-1.40	
Service du contrôle des habitants	43	38.30	38.20	-0.10	
Service de l'économie	54	49.20	50.00	0.80	
Service de l'eau	180	173.58	192.60	19.02	
Sports et cohésion sociale	672	571.91	621.76	49.85	8.0%
Secrétariat général	17	13.35	14.20	0.85	
Service des sports	95	88.26	88.86	0.60	
Service social de Lausanne	316	254.90	263.55	8.65	
Service du travail	175	154.60	184.15	29.55	
Service des assurances sociales	69	60.80	71.00	10.20	
Logement, environnement et architecture	646	547.62	572.49	24.87	4.3%
Secrétariat général et cadastre	59	53.20	56.40	3.20	
Service du logement et des gérances	171	95.47	99.39	3.92	
Service d'architecture	31	28.00	30.10	2.10	
Service des parcs et domaines	305	294.90	309.85	14.95	
Service d'organisation et informatique	80	76.05	76.75	0.70	
Enfance, jeunesse et quartiers	1338	804.14	850.35	46.21	5.4%
Secrétariat général	133	89.35	93.74	4.39	
Service d'accueil de jour de l'enfance	670	448.68	474.91	26.23	
Service des écoles primaires et secondaires	419	185.47	195.52	10.05	
Service de santé et prévention	58	41.24	45.23	3.99	
Service de psychologie scolaire	58	39.40	40.95	1.55	
Finances et mobilité	672	639.88	658.53	18.65	2.8%
Secrétariat général	15	12.60	12.60	0.00	
Service des finances	38	34.05	36.25	2.20	
Service du personnel	49	41.15	41.95	0.80	
Service achat et logistique Ville	41	39.43	39.93	0.50	
Service des routes et de la mobilité	200	191.10	198.70	7.60	
Service de la propreté urbaine	329	321.55	329.10	7.55	
Direction des services industriels	556	519.94	557.75	37.81	6.8%
Secrétariat général	48	34.04	37.35	3.31	
Service du gaz et du chauffage à distance	96	95.00	104.80	9.80	
Service de l'électricité	208	200.40	208.30	7.90	
Service finances, administration et développement	52	48.10	52.80	4.70	
Service multimédia	74	70.20	81.00	10.80	
Service commercial	78	72.20	73.50	1.30	
Total Ville au 31.12.2017	5'452	4'515.97	4'720.65	204.68	4.3%
Total ville au 31.12.2016	5'445	4'518.25	4'700.52	182.27	3.9%
Variation	7	-2.28	20.13	22.41	
Répartitions Femmes/Hommes					
	Femmes	Hommes	Total	Plein temps	Temps partiel
Effectifs au 31.12.2017	2'500	2'952	5'452	3'121	2'331
Effectifs au 31.12.2016	2'474	2'971	5'445	3'185	2'260
Variation	26	-19	7	-64	71
En % au 31.12.2017	45.9%	54.3%		57.3%	42.8%
En % au 31.12.2016	45.4%	54.5%		58.4%	41.5%

* inclus le personnel en congé non payé

** ces chiffres sont basés sur les données enregistrées dans PeopleSoft par les services selon leur plan des postes en 2017

DIRECTION

Avec le transfert du SPEL, en juillet 2016, dans la Direction des finances et de la mobilité (FIM) et l'entrée en fonction du nouveau chef de service, en décembre 2016, une réorganisation profonde a été menée dès le mois de mars 2017.

Cette réorganisation a notamment consisté à :

- réduire le nombre d'entités répondant directement au chef de service (passage de cinq sections + une unité à trois domaines + une section) ;
- optimiser l'organisation, afin qu'elle soit à même de relever efficacement les nombreux nouveaux défis ;
- augmenter les synergies entre les entités composant le service ;
- intégrer la réforme Equitas en tant que système courant de rémunération de la Ville de Lausanne et en répartissant certain-e-s collaborateurs/trices dans de nouvelles activités ;
- réunir, sous une seule entité, l'entier de la thématique « Rémunération » : des composants du salaire à la paie, en y intégrant tous les éléments variables et les charges découlant des assurances sociales ;
- créer un domaine unique en charge des principaux processus de management RH et de la coordination du réseau RH Ville, faisant l'objet d'un mandat municipal pour sa réorganisation ;
- transférer au SPEL la responsabilité des affaires judiciaires du personnel devant les tribunaux, par l'engagement d'un-e avocat-e spécialisé-e en droit du travail ;
- réunir et développer, au sein d'une nouvelle entité stratégique de niveau état-major, de nouvelles responsabilités en matière de management de la qualité des prestations RH Ville, de gestion transversale des projets informatiques et de gestion des finances du service.

OBSERVATOIRE DES MÉTIERS & RÉMUNÉRATION (OMR)

Ce domaine a été créé en mars 2017 par la fusion de deux sections, à savoir « Pilotage et rémunération » et « Systèmes et contrôles ». Il est constitué de 16 collaborateurs/trices pour 12.95 ept répartis dans quatre unités distinctes et une nouvelle cellule dédiée aux traitements et suivis des demandes déposées par la Commission de recours individuel (CRI), instituée début 2017.

RÉMUNÉRATION GLOBALE ET MONITORING RH

L'année 2017 a vu la dissolution de l'équipe de projet EQUITAS et la création, par le transfert d'une partie de ses ressources, de l'Unité rémunération globale et monitoring RH. En effet, la structure de projet a officiellement été supprimée au 1^{er} juillet 2017 suite à la mise en œuvre du nouveau système de rémunération au 1^{er} janvier 2017.

Système de rémunération

Rédaction, adoption et mise en œuvre du préavis N° 2017/13 « Mise en œuvre du nouveau système de rémunération des fonctionnaires communaux – Instauration d'un dispositif transitoire pour les salarié-e-s proches du maximum de fonction ». Ce préavis exposait les intentions de la Municipalité de se doter d'un dispositif transitoire suite à l'entrée en vigueur, le 1^{er} janvier 2017, du nouveau système de rémunération des fonctionnaires communaux, et sollicitait les modifications réglementaires indispensables à sa mise en œuvre. Dès son adoption par le Conseil communal, un projet informatique a été initié avec le concours du Service d'organisation et d'informatique afin d'implémenter le traitement nécessaire au versement des augmentations supplémentaires ainsi prévues.

Un cadre normatif à même de garantir l'égalité de traitement a été défini.

L'exécution, le contrôle et le suivi des nouvelles mesures de fin d'année 2017 (intégration des rattrapages, versement des annuités ordinaires et versement des annuités du dispositif transitoire) ont été effectués avec succès.

Mise en place des nouvelles instances

En début 2017 deux instances ont été mises en place pour traiter les recours déposés par les collaborateurs/trices de la Ville et pour gérer les demandes collectives déposées auprès de la délégation municipale aux affaires du personnel (DMAP) :

- la Commission de recours individuel (CRI), instituée sur la base du préavis N° 2016/14 ;
- la Commission d'évaluation et de correction des fonctions (CECF), instituée dans le cadre des négociations avec les partenaires sociaux.

Gestion du contentieux relatif à l'introduction du nouveau système de rémunération

Une nouvelle cellule a dû être rapidement mise en place afin de procéder au traitement du contentieux relatif à l'introduction du nouveau système de rémunération. Dans ce cadre, la CRI a adressé ses premières demandes de déterminations le 3 mai 2017. Au 31 décembre, ladite cellule a rédigé et transmis les déterminations complètes de l'employeur pour 109 dossiers.

Concernant les demandes collectives transmises déposées auprès de la CECF, l'unité a remis trois rapports d'analyse durant le deuxième trimestre de l'année 2017.

Le projet informatique EquiPS (volet informatique du projet Equitas) a été finalisé.

Pour faire suite à la phase de déploiement et de mise en production du projet d'adaptation du système d'information RH qui s'est déroulée durant le mois de décembre 2017, le projet EquiPS a été formellement clôturé le 24 mars 2017.

SECTION SALAIRES & ASSURANCES SOCIALES

Suite au départ en retraite du spécialiste en paie et assurances, la répartition des prestations et des missions a été entièrement revue et a permis la création de deux unités distinctes : la première dédiée à la gestion et aux contrôles des salaires Ville et la seconde à la gestion des assurances sociales de la Ville. Cette dernière a été renforcée avec le transfert en mi-année de la gestion des sinistres-accidents LAA de l'Unité santé et sécurité au travail (USST) au SPEL, soit un poste de 0.8 ept.

UNITÉ CONTRÔLES DES SALAIRES

La section a réalisé le versement dans les délais des salaires pour un total de CHF 465'495'349.- (base AVS), charges sociales non comprises.

Les modifications et les tests de paramétrages dus à deux événements majeurs (la mise en place de la nouvelle grille salariale EQUITAS et la mise en œuvre de la nouvelle organisation comptable) ont été appliqués avec succès malgré la charge exceptionnelle induite.

Suite à la décision de la Caisse de pension (CPCL) de se doter de sa propre comptabilité, les processus d'échange d'informations ont fait l'objet d'une révision complète et les programmes adaptés.

UNITÉ ASSURANCES SOCIALES

La caisse déléguée d'allocations familiales a versé CHF 10'887'204.- d'allocations familiales à 1'781 bénéficiaires.

Suite à un audit mené par la Caisse cantonale CCAF, cette dernière a demandé qu'il soit envoyé périodiquement une information aux collaborateurs/trices dont le droit aux allocations arrive à échéance. Un projet pilote a permis de s'assurer de la bonne marche du nouveau processus. Les retours ayant été très positifs, la demande pourra être mise en œuvre dans l'ensemble des directions.

AUDITS ORGANISATIONNELS ET MESURES INDIVIDUELLES

Études métiers et appui aux services en cas de réorganisation

Suite à la réorganisation entière de la direction des Services industriels (Projet *Ariane* des SiL), il a été nécessaire d'analyser plus de 500 postes de manière à définir leur positionnement.

Par ailleurs, d'autres services ont bénéficié de conseil et d'assistance pour leur projet de réorganisation : une douzaine de dossiers (hors *Ariane*) ont été traités en 2017 (analyses des changements organisationnels, de leurs impacts sur les descriptions de postes (DP) et sur les niveaux de rémunération de ces postes).

Traitement des dossiers en lien avec la rémunération (mesures individuelles et modifications consécutives au nouveau système de rémunération)

262 demandes de rémunération individuelle (contre 238 en 2016, +10%), émanant de pratiquement l'ensemble des services et concernant un ou plusieurs titulaires, ont été traitées tout au long de l'année.

Le contexte lié à la mise en œuvre au 1^{er} janvier 2017 du nouveau système de rémunération a impliqué la mise en place de nouveaux processus d'analyse. Des outils ont été développés afin de formaliser le contenu des demandes des services et la détermination du SPEL.

MANAGEMENT RH & CONDITIONS DE TRAVAIL (MRH&CT)

Développement et apprentissage

La section est en charge de la mise en application de la convention entre le Centre d'éducation permanente (CEP) et la Ville. 510 inscriptions à des cours catalogues du CEP ont été validées en 2017, pour un total de 993.5 journées individuelles de formation. On relève la participation de 285 personnes aux cours dits « sur mesure », dans le cadre des 16 mandats réalisés par le CEP.

Le CEP a également identifié 1'163 inscriptions, représentant 724 jours de formation, aux cours dits « spéciaux », pris en charge par les services et/ou le budget du SPEL, ceux-ci étant obligatoires.

À la rentrée scolaire 2017, l'administration communale comptait 212 apprenti-e-s (y compris les 2 maturités professionnelles commerciales (MPC) et les adultes de plus de 25 ans au bénéfice d'une solide expérience professionnelle et qui se forment dans 30 professions différentes en vue d'obtenir un CFC).

Le centre de formation des apprenti-e-s compte 17 employé-e-s de commerce et trois médiamaticien-ne-s, réparti-e-s dans douze services partenaires.

Au niveau de la Ville, 62 apprenti-e-s ont obtenu leur CFC en 2017 et huit ont échoué aux examens, ce qui représente un taux de réussite de 88.5%.

La Ville a reçu pour la troisième année consécutive le Swiss Label Olympic, titre récompensant les entreprises favorisant le sport de compétition. En effet, le SPEL forme entre quatre et cinq apprenti-e-s par année pratiquant un sport d'élite et habitant au Centre Sport-études de Lausanne.

ÉGALITÉ, QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL ET ATT

Horaires et aménagement du temps de travail (ATT)

Le déploiement du projet ATT arrive à bout touchant. Aujourd'hui, les 39 services de l'administration appliquent la nouvelle réglementation et pratiquent la gestion informatisée du temps de travail, à l'exception de quelques divisions et unités, comme au SPSL et au Corps de Police pour le personnel de terrain.

L'équipe ATT a poursuivi ses travaux de migration du logiciel AgileTime sur TimeTool pour les services de la propreté urbaine (PUR) et des routes et de la mobilité (RM).

Une nouvelle mouture de guide ATT sert désormais de modèle à tous les autres services.

Le support aux utilisateurs/trices est assuré quotidiennement pour la gestion informatisée du temps de travail et représente toujours une moyenne d'environ 150 sollicitations par mois.

Le contrôle du paiement des heures et des vacances en cas de fin des rapports de travail a représenté plus de 300 demandes annuelles.

Égalité entre femmes et hommes

La journée « Oser tous les métiers » (JOM) a accueilli 380 enfants. La participation est en constante augmentation.

En avril 2017, une mesure importante au regard des familles et de la conciliation entre vie privée et vie professionnelle a été introduite. Les parents et les partenaires enregistrés, après la naissance ou l'adoption d'un ou de plusieurs enfants, ont le droit de réduire leur taux d'activité de 20% dès leur retour de congé.

Garde d'enfants

L'*Espace Enfance Vinet*, qui offre 44 places, a connu un taux d'occupation de 89.1% par des enfants du personnel communal. Le subventionnement de la structure a été assumé à hauteur de 39% par le SPEL, le solde étant pris en charge par le Service d'accueil de jour de l'enfance (SAJE). Parmi les employé-e-s bénéficiant de cette prestation, 69% habitent à Lausanne et 31% hors de Lausanne; la part de ces derniers est en constante diminution depuis l'ouverture de la structure en 2008. L'unité a participé à toutes les séances de Comité de l'association des garderies de Tivoli et Vinet, dont une part importante a été consacrée à la réorganisation de l'association et à l'optimisation de la gestion interne.

La prestation d'accueil d'urgence pour le personnel communal a apporté une solution de garde d'urgence à trois familles durant l'année. Ces places ont été occupées à hauteur de 14% de la capacité d'accueil.

Consultation sociale d'entreprise

118 personnes ont été suivies en 2017; pour 76 d'entre elles, il s'agissait d'une première consultation.

35 personnes ont bénéficié du soutien du Fonds de secours en faveur du personnel communal en 2017, ce pour un montant total de CHF 84'088.-, correspondant à 159 paiements. 23 nouvelles demandes ont été acceptées par le Comité du Fonds, pour un montant total de CHF 62'793.70.

PILOTAGE & GESTION DES ABSENCES ET DES CONGÉS

Bien-être & Santé au travail (BEST)

Le rapport-préavis N° 2015/02 « Bien-être au travail et gestion des absences » a été adopté le 2 juin 2015 par le Conseil communal et son déploiement est réalisé par direction, à raison de deux par année.

En 2017, la mise en œuvre du projet BEST est intervenue dans les directions Enfance, jeunesse et quartiers (EJQ), et Culture et développement urbain(CD). En amont ont eu lieu neuf formations de base pour 82 participant-e-s, treize formations de retour d'expérience pour 135 participant-e-s et huit retours d'expérience supplémentaires avec des chef-fe-s de service.

Pour l'année écoulée, 29 séances d'information ont été tenues pour ces deux directions. Au total, 162 entretiens BEST ont été conduits en 2017 par les supérieur-e-s direct-e-s de ces services.

Dans le cadre de la préparation de la mise en œuvre de janvier 2018 pour la Direction Finances et mobilité (FIM), sept formations de base pour un total de 85 cadres ont été dispensées en 2017 et neuf séances d'information du personnel ont été tenues.

MOBILITÉ & CARRIÈRES

L'année 2017 a été résolument tournée vers le rodage du dispositif de soutien auprès des services, ainsi qu'auprès du personnel communal faisant appel à cette prestation.

Durant l'année écoulée, la spécialiste en mobilité & carrières a accompagné 74 employé-e-s dans leurs recherches d'un nouveau poste interne. La durée moyenne du suivi est d'environ 6-7 mois (réorientation, précision d'un projet professionnel, apprentissage de techniques de recherche d'emploi, amplification de la confiance en soi, meilleure connaissance de soi et de ses compétences).

Une trentaine de services ont bénéficié de l'accompagnement de la spécialiste en mobilité & carrières.

DROIT ET ADMINISTRATION DU PERSONNEL (DAP)

Ce domaine a été créé en 2017 par la fusion de deux unités, à savoir l'« Unité juridique » et « Administration du personnel ».

UNITÉ JURIDIQUE

Les juristes ont traité 90 fins de rapports de travail litigieux, dont 60 finalisés, ayant abouti à un licenciement ou à une convention de départ. La commission paritaire n'a été saisie qu'une seule fois, les conventions de départ étant généralement plus avantageuses pour les deux parties que de longues procédures de licenciement pour justes motifs.

L'unité a également été amenée à réviser 27 instructions administratives (IA-RPAC).

Enfin, il a été répondu, au quotidien, à près de 900 sollicitations juridiques des différents services de la Ville (droit du travail, tant public que privé, protection des données, droit des obligations, droit administratif, etc.), dont notamment 75 situations conflictuelles, dans lesquelles étaient fréquemment présents des défenseurs juridiques ou syndicaux.

En fin d'année, l'unité – via l'engagement d'une nouvelle juriste – a porté appui à la cellule contentieux du nouveau système de rémunération afin de prendre en charge plus particulièrement la gestion de la procédure.

ADMINISTRATION DU PERSONNEL & FIXATION DES SALAIRES (APFS)

Pour l'année 2017, le nombre de demandes en matière de gestion du personnel est resté relativement stable. Les mutations effectuées sur les dossiers du personnel se sont élevées à 22'547 saisies.

Un support quotidien est assuré auprès du réseau RH pour tous les types de transactions administratives, et plus particulièrement dans le domaine de la fixation de salaire initial. Ainsi, on peut relever que cette responsabilité représente une moyenne d'environ 200 sollicitations par mois de la part des services, et en moyenne 1'000 fixations de salaire pour l'année 2017.

SECTION QUALITÉ, SYNERGIES & SIRH (QUASYS)

Cette toute nouvelle section, de niveau état-major, a été créée le 1^{er} avril 2017.

Pour l'année 2017, les changements importants amenés par le nouveau système de rémunération ont impliqué de nombreuses modifications de procédures internes et des adaptations dans les développements du SIRH. Ainsi, 53 évolutions fonctionnelles PeopleSoft (développements et améliorations) ont été implémentées dans le SIRH en 2017.

On peut relever que le soutien apporté au réseau RH Ville, ainsi qu'à l'interne du SPEL, dans le cadre de ces nouveautés, représente une moyenne de 500 sollicitations.

La réorganisation de la direction des SIL, dans le cadre du projet Ariane, a représenté environ 1'500 saisies et plus de 500 révisions des accès sécurisés dans PeopleSoft.

PeopleSoft étant l'outil choisi par la Ville pour gérer les effectifs et la paie de près de 6'500 collaborateurs/trices (tous statuts confondus), ce progiciel doit être mis à jour tous les ans. Une maintenance majeure a été conduite durant les mois de juin et juillet, afin de tester et valider les nouveautés et de mesurer les impacts potentiels sur les modules de paie et d'administration du personnel. Ainsi, dans le cadre de l'initiative « Harmonisation du trafic des paiements en Suisse », le projet de mise en œuvre de la norme ISO20022 a été mené avec succès avant la fin de l'année.

La gestion des postes et des effectifs est un processus géré et contrôlé par la section QUASYS dans PeopleSoft. Ainsi, pour l'année 2017, un total de 7'889 saisies a été effectué dans la gestion des postes. D'autre part, 115 décisions municipales, impactant des modifications dans les postes, ont été traitées, ainsi que 212 décisions du SPEL.

Le support à l'utilisation de PeopleSoft a été octroyé à 5'140 utilisateurs/trices de la Ville, via la boîte e-mail « PeopleSoft Support ». Une moyenne de 50 utilisateurs/trices métiers ont été invités à des séances de formation, pour un total de 65 heures de formation octroyées. De plus, 122 statistiques et rapports sur le personnel ont été transmis aux services demandeurs.

ROUTES ET MOBILITÉ (RM)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Direction et secrétariat

- gestion du secrétariat et pilotage du service
- soutien et conseil en matière de sécurité et de protection de la santé au travail

Pilotage et coordination

- gestion du système qualité
- pilotage des investissements et des recettes liées aux projets
- gestion du budget annuel de fonctionnement
- gestion de la communication
- rédaction des courriers ainsi que des documents en relation avec les Autorités politiques
- gestion de la publicité visible depuis le domaine public (hormis celle liée aux commerces) et de la signalétique urbaine
- gestion des ressources humaines: recrutement et accompagnement des collaborateurs/trices, conseil aux cadres, suivi des formations continues, gestion et suivi des situations de santé et gestion des conflits
- gestion de l'informatique du service

Mobilité

- planification de la mobilité urbaine
- production de l'observatoire de la mobilité
- définition et mise en application de la politique du stationnement sur le domaine public; gestion du trafic par le biais de la programmation de la signalisation lumineuse
- coordination des chantiers communaux et interventions sur le domaine public visant à appliquer une stratégie garantissant l'accessibilité en ville, à minimiser les impacts pour les usagers et riverains et maîtriser l'enveloppe financière global interservices
- gestion et maintenance de l'ensemble des infrastructures de la régulation lumineuse, des caméras de télécirculation, des horodateurs, des bornes escamotables et des compteurs de trafic permanents; assure le suivi et le développement de ces équipements, ainsi que de leurs centrales de surveillance

Espaces publics

- conception et gestion des aménagements urbains en répondant aux objectifs de qualité de l'espace public, de mobilité, d'accessibilité et de rôle social de l'espace rue
- promotion de la mobilité douce (piétons et vélos)
- analyse des projets de construction privés soumis par le Bureau des permis de construire; vérification de la conformité des aménagements autorisés dans les espaces frappés par les limites des constructions

Construction et maintenance

- gestion et maintien du patrimoine des infrastructures routières et portuaires, suivi technique des projets d'aménagement et d'entretien de la voirie dans la phase de conception du projet
- direction générale ou locale des travaux de génie civil
- entretien et conformité de tous les ouvrages d'art sis sur le domaine public
- réalisation de nombreuses interventions d'entretien constructif spécifiques du domaine public (pavage, entourage d'arbres, maintenance d'ouvrages, réfections localisées et travaux de sécurisation)

Ateliers et magasins

- support logistique aux autres services de la Ville et prestations artisanales (ateliers de mécanique et de carrosserie, ateliers de signalisation verticale, de serrurerie, de marquage routier, de menuiserie, de signalétique, etc.)
- entretien de l'ensemble des poids lourds de la Ville de Lausanne, à l'exception de ceux des pompiers, soit environ septante véhicules, ainsi que des machines et des agrégats (compresseurs, débroussailleuses, mono axes, etc.), soit plus de 600 unités
- entretien des installations mécaniques sur le domaine public
- mise à disposition de matériel lié aux manifestations
- prestations de logistique (tout type de transport, etc.)
- pilotage du service hivernal
- gestion de l'occupation du domaine public et des permis de fouille
- surveillance de la bien-facture des travaux privés exécutés sur le domaine public

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration (R&M)			2.3	2.50
Aménagements urbains (R&M)	9.80	8.80	12.70	11.60
AMV (R&M)	1.00	1.00		
Cellule RH (R&M)	2.30	1.50	2.60	2.50
Construction & mainten. (R&M)	1.60	1.60		
Direction (R&M)	5.40	3.30	8.00	6.50
Espaces publics (R&M)	1.00	1.00		
Exploitation (R&M)	6.00	6.00	6.00	6.00
Génie civil (R&M)	12.00	12.00	11.00	11.00
Infrastructures routières (R&M)	8.00	8.00	8.00	7.00
Mobilité (R&M)	9.90	9.80	8.90	7.90
Office signalétique urb. (R&M)	2.00	2.00	2.00	2.00
Pilotage & Coordination	7.00	5.90	10.70	10.40
Police des constructions (R&M)	1.00	1.00	1.00	1.00
Ressources & Budget	5.50	5.50		
Section «ouvrages d'art»	4.00	4.00	4.00	4.00
Surveillance dom. public (R&M)	6.00	6.00	6.50	7.50
Unité garage (R&M)	17.50	16.00	17.00	17.00
Unité services généraux (R&M)	10.00	9.80	9.50	9.80
Unité signalisation (R&M)	29.50	28.50	29.50	29.50
Unité transports (R&M)	27.00	26.70	27.00	26.70
Unité travaux (R&M)	33.00	30.00	32.00	28.00
Total service	199.50	188.40	198.70	190.90

Tableau 1.2. - variation de postes

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Unité administrative	
Total service	- 0.80

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration (R&M)			3	1.90
Aménagements urbains (R&M)	10	8.80	13	11.60
AMV (R&M)	1	1.00		
Cellule RH (R&M)	3	1.50	4	2.50
Construction & mainten. (R&M)	2	1.60		
Direction (R&M)	4	3.30	8	7.10
Espaces publics (R&M)	1	1.00		
Exploitation (R&M)	6	6.00	6	6.00
Génie civil (R&M)	12	12.00	11	11.00
Infrastructures routières (R&M)	8	8.00	7	7.00
Mobilité (R&M)	10	9.80	8	7.90
Office signalétique urb. (R&M)	2	2.00	2	2.00
Pilotage & Coordination	6	5.90	11	10.40
Police des constructions (R&M)	1	1.00	1	1.00
Ressources & Budget	6	5.50		
Section «ouvrages d'art»	4	4.00	4	4.00
Surveillance dom. public (R&M)	6	6.00	8	7.50
Unité garage (R&M)	16	16.00	17	17.00
Unité services généraux (R&M)	11	10.00	12	10.00
Unité signalisation (R&M)	29	28.50	30	29.50
Unité transports (R&M)	27	26.70	27	26.70
Unité travaux (R&M)	30	30.00	28	28.00
Total service	195	188.60	200	191.10

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Pour les tableaux 1.1 et 2.1 il y a deux suroccupations temporaires en raison de changement intervenant au 1^{er} janvier 2018 : un départ à la retraite et une baisse de taux d'activité, remplacés dès le 1^{er} décembre, ce qui explique le nombre d'ept affectés supérieur aux ept alloués pour la Surveillance du domaine public (1 ept) et l'Unité services généraux (0.3 ept).

L'écart supplémentaire de 0.2 ept entre « affectés » et « alloués » pour les Services généraux provient d'un engagement hors plan des postes en collaboration avec « Pro Infirmis », qui se répercute chaque année.

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n		n	
Administration (R&M)			1	
Exploitation (R&M)	1			
Génie civil (R&M)	2		2	
Ressources & Budget	1		1	
Unité Garage (R&M)	1		1	
Unité transports (R&M)	3		3	
Unité travaux (R&M)	3		2	
Total service	11		10	

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	16	24
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	5	0
Total service	21	24

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	1
Décès	
Démission	11
Départ à la retraite	3
Fin de contrat	1
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	16

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS

Conformément au Programme de législature 2016–2021, la Municipalité a déployé sa politique de mobilité en favorisant notamment la mobilité douce. L'année 2017 a vu la mise en place de mesures permettant de développer et sécuriser les réseaux piétonniers et cyclistes afin de rendre les déplacements à pied et à vélo plus attractifs (préavis N° 2017/02 « Stratégie et plan d'action en faveur de la sécurisation des itinéraires cyclables et piétonniers – Demande de crédits de réalisation »). L'offre en vélos-cargos électriques, la modernisation de la flotte publifique comportant désormais une part importante de vélos électriques, le balisage des impasses perméables aux piétons et/ou vélos, l'instauration de nouvelles zones 30 et 20, etc. participent à cet effort.

Soucieuse des problématiques liées au bruit et à la pollution de l'air, la Ville a mis en œuvre ou projeté différentes mesures d'assainissement, qui portent notamment sur les revêtements routiers et sur l'expérience pilote d'abaissement de la vitesse à 30 km/h de nuit sur les avenues de Beaulieu et Alexandre-Vinet. Les résultats intermédiaires montrent que 85% des conducteurs ont fortement diminué leur vitesse sur les deux avenues (- 9.5 km/h en moyenne). En ce qui concerne les niveaux sonores moyens, on relève une diminution de 3.1 décibels à l'avenue de Beaulieu, ce qui équivaut à un volume sonore ressenti diminué de moitié, et de 2.5 décibels sur Vinet. Les occurrences de niveau sonore très élevé (plus de 70 dB) – dues à des vitesses excessives ou des accélérations – ont diminué de 80% sur les deux avenues. L'enquête auprès des riverains montre que la moitié a perçu la diminution du bruit nocturne, trois mois après le lancement de l'essai. Quant aux automobilistes, plus des deux tiers expriment avoir de la facilité à respecter la limitation de vitesse.

PILOTAGE ET COORDINATION

Amélioration continue

Suivant les règles de gestion de la qualité reposant sur les principes de l'amélioration continue, 80 actions d'amélioration, dont 47 menées à terme, ont été validées et intégrées dans le plan d'amélioration du service depuis la fin de l'année 2013.

Le tableau de bord et les indicateurs du service ont été pérennisés et les résultats obtenus ont permis de fixer les orientations du service pour 2018. Ces indicateurs sont communiqués au sein des équipes pour une meilleure évaluation des activités et une bonne compréhension des enjeux à venir.

Finance

Le service a optimisé sa planification financière et son suivi des comptes de façon à respecter aussi bien les directives du nouveau plan structurel d'amélioration financière que la mise en œuvre du plan des investissements.

La collecte des subventions ou participation de tiers aux projets a été gérée de façon structurée et systématique afin de s'assurer de percevoir l'intégralité des montants potentiels. Le service a ainsi bénéficié en 2017 de subventions s'élevant à CHF 1'731'000.-.

Communication

L'année 2017 a été marquée par de nombreux rendez-vous qui ont touché l'ensemble des missions assurées par le service : outre les nombreuses sollicitations politiques et médiatiques, cinq séances publiques et ateliers, trois inaugurations, quinze événements, des publications médias, internet, intranet et réseaux sociaux, et autres supports de communication ont été réalisés.

L'accompagnement des chantiers s'est poursuivi et plusieurs chantiers d'importance et sensibles, comme l'avenue César-Roux, le Pont Chauderon, l'avenue Tissot, la route du Pavement, ou la sécurisation de l'avenue d'Echallens, ont bénéficié des outils et supports de communication du service.

Le thème de la mobilité douce a de nouveau été largement abordé et traité cette année, notamment en accompagnement des réalisations pour les piétons et les cyclistes, afin d'en faire ressortir les enjeux locaux et de quartier.

Plusieurs événements ont rythmé cette année 2017, comme la semaine de la mobilité consacrée à la question « Comment changer de mode de déplacement au quotidien ? ». La réflexion s'est orientée sur quatre axes : mobilité et santé, déplacements professionnels, mobilité des enfants, et mobilité de demain autour d'actions ponctuelles (rallye urbain pour les

familles, découverte et test du vélo électrique, fitness urbain accessible sans voiture, randonnées parcours autour des nouveaux itinéraires piétons de la ville...). L'évènement phare la journée « En ville sans ma voiture » a incité les passants, les riverains, les usagers ainsi que les milieux économiques à entamer une réflexion sur leur propre mode de déplacement.

Enfin la cellule de communication accompagne des projets transversaux majeurs ou novateurs, comme le test du 30 km/h de nuit sur les axes Vinet et Beaulieu, le projet Axes fort ou Mise en souterrain du LEB, en collaboration avec l'Etat de Vaud et les tl.

Administration

Outre les travaux courants de rédaction, cinq préavis ont été présentés pour solliciter des crédits d'investissement. Par ailleurs, il a été répondu à neuf postulats, quatre interpellations, une résolution, une question écrite et deux pétitions.

A titre indicatif, le service a proposé 190 décisions municipales et répondu à 603 courriers portant sur des plaintes et des requêtes adressées aux différentes divisions, dont :

- 43 Direction et Coordination (sujets divers)
- 220 Construction & Maintenance (chantiers, dégradation du domaine public, affaissements, garde-corps, etc.)
- 209 Espaces publics (aménagement du domaine public, zones modérées, vélos, piétons, signalisation, etc.)
- 101 Mobilité (gestion de la circulation, régulation du trafic et signalisation lumineuse, stationnement, etc.)
- 13 Office de signalétique urbaine (affichage, campagnes politiques et votations)
- 17 Ateliers et magasins de la Ville (dénéigement, service hivernal, chaussées, trottoirs, installations mécaniques, etc.)

Office de signalétique urbaine (OSU)

Le Tribunal fédéral ayant confirmé l'octroi de la concession d'affichage à la Société Générale d'Affichage, une négociation importante a été menée avec le concessionnaire en vue de la signature des nouvelles conventions (affichage et abribus), permettant à ces dernières d'être effectives au 1^{er} janvier 2018 et ce pour une durée de huit ans. Un important travail de mise à jour de la totalité du parc des supports d'affichage, tenant compte de l'application de la norme VSS 640 241 (sécurité des piétons), a été effectué en partenariat avec le conventionné.

Par ailleurs, en collaboration avec le Secrétariat municipal, l'OSU a assuré le bon déroulement de l'affichage à l'occasion des deux tours des élections cantonales (Grand Conseil et Conseil d'Etat).

L'établissement d'une procédure a permis d'optimiser le traitement des dénonciations d'affichage sauvage, le Service de la propreté urbaine établissant le constat sur le terrain, procédant à l'enlèvement des affiches et à la remise en état des lieux, et l'OSU traitant le suivi administratif et juridique de la dénonciation. Ainsi, cinq dénonciations ont été déjà traitées en 2017.

Les déménagements ou développement d'entité(s) nécessitent des mises à jour régulières de la signalétique des bâtiments administratifs. Par exemple, le transfert d'une unité du Service social, de Chauderon 4 à Genève 52, a imposé de refaire la signalétique des deux bâtiments, et la mise en place d'une signalétique « Point de rencontre APEMS » (Accueil pour enfant en milieu scolaire) sur 35 sites de huit établissements scolaires a permis de faciliter le regroupement des élèves se rendant dans les différents APEMS.

Deux nouvelles boîtes à livres ont été installées au chemin des Eterpeys (Société de développement des Boveresses) et à la route du Jorat (Association Les Amis de Montblesson). A la place de la Sallaz, une cabine téléphonique a été modifiée en cabine à livres (La Voie des Arts). La cabine contiguë a été modifiée en cabine de troc entre voisins, suite à la demande de l'Association L'Escale des Voisins.

Enfin, 38 plaques de rues ont été posées, en remplacement de plaques usagées ou en vue de faciliter l'orientation des usagers.

Ressources humaines

En 2017, l'équipe RH a plus particulièrement été active sur le recrutement, avec l'engagement de 24 nouveaux collaborateurs en plus des auxiliaires, stagiaires et apprentis, dont plusieurs recrutements de profils spécifiques, rares sur le marché, et/ou d'experts du type chefs de projets conception, réalisation et ouvrages d'art, économiste, conseillère RH, etc. Elle a également été impliquée dans la gestion du départ du chef de la division des espaces publics, qui a été suivi d'une réflexion sur l'organisation et sur les activités du poste, dont le recrutement est en cours au moment de finaliser le présent rapport. La révision de plusieurs fonctions au sein de l'organisation du service a également été menée afin d'adapter celle-ci aux enjeux des années à venir.

Par ailleurs, suite à la mise en œuvre du projet Equitas, l'équipe des ressources humaines a procédé à un accompagnement continu des collaborateurs et cadres, de même dans la mise en œuvre du programme BEST.

Informatique

L'équipe informatique a mis à disposition du service de nombreux outils nécessaire à son bon fonctionnement :

- un guichet cartographique a été développé et comprend un nombre croissant d'informations comme l'entretien routier, les zones de modération du trafic, les données liées à la mobilité ; les données du marquage routier font l'objet d'un projet d'intégration dans le SIG ;
- la plateforme commune de données liées aux projets du service « Road Map Project » permet désormais de gérer les recettes des projets et vient compléter les données financières du plan des investissements du service ;

- le projet « DESIGO », offrant une gestion centralisée des équipements de ventilation et de chauffage des bâtiments des ateliers et magasins de la Ville, est opérationnel et est en mesure d'accueillir d'autres bâtiments de l'administration communale à moindre coût, permettant des économies d'échelles en vue de réduire la consommation énergétique des bâtiments ;
- la nouvelle plateforme interne « FAO » permet la gestion et le suivi des publications du service dans la feuille des avis officiels ;
- le portail de la Ville offre désormais près de 10'000 prestations référencées.

MOBILITÉ

L'année 2017 a vu la réalisation et la diffusion de la quatrième brochure de l'observatoire de la mobilité. Ce recueil de données met en évidence les tendances observées ces dernières années, avec notamment la hausse des transports collectifs et du trafic cycliste, confirmant le lien avec les investissements réalisés dans le développement de ces réseaux.

Dans le domaine de la planification, le travail a porté notamment sur l'accompagnement des mandats d'étude parallèles (MEP) des Prés-de-Vidy, et différentes études de mobilité en lien avec des développements urbanistiques ou les projets de requalification (modération du trafic dans le quartier Rovéréaz – Fauvette).

Stationnement

La réglementation du stationnement payant en voirie a fait l'objet de plusieurs adaptations en vue d'uniformiser l'offre et l'amélioration de l'accueil des visiteurs motorisés : dans ce contexte, la durée maximum de stationnement de plus de 1'000 places est passée de 1h à 2h, et la gratuité des places payantes du centre ville a été supprimée entre 12h30 et 13h30. Huit places de stationnement « Mobility » ont été créées sur le domaine public, et le P+R de la Tuilière (166 places) a été fermé pour laisser place au chantier du Stade de football. Suite à diverses interventions de riverains en lien avec la forte occupation du parking du Chalet-à-Gobet, une partie des places de parc a été rendue payante.

Evolution du nombre de places de stationnement sur le domaine public :

	2005	2010	2016	2017
Payantes sur voirie	4'892	3'961	3'799	3'739
Payantes en parkings-relais (P+R)	1'365	2'591	2'496	2'328
Payantes en parkings longue durée (PLD)	1'079	2'639	2'775	2'772
Gratuites limitées (régies par disque)	11'093	13'317	12'741	12'708
Gratuites illimitées	3'325	3	0	0
Total net	21'754	22'511	21'811	21'547

Une nouvelle série de 15 horodateurs de type TOM ECO a été mise en service. Une vidéosurveillance a été mise en service sur les horodateurs P+R de Bourdonnette, qui ont subi des tentatives de vol. Le parking relais de Vennes a été équipé de quatre bornes de recharge pour les véhicules électriques.

Coordination des chantiers

Des chantiers d'envergure en termes d'impacts sur la mobilité (tunnel du LEB, Pont Chauderon, César-Roux, Entrebois, Tissot) ont nécessité des études circonstanciées et un suivi minutieux des mesures mises en place. Ces études, dont plusieurs effectuées en partenariat avec les tl, ont permis de limiter au maximum les répercussions des travaux sur la mobilité et l'accessibilité en ville. Par ailleurs, plusieurs chantiers planifiés en 2018 comme le Pont Sévelin, le tunnel du LEB, les avenues Vinet, Collonges, etc. ont également fait l'objet d'études internes avancées.

La coordination des chantiers s'appuie sur le logiciel SISOL mis en exploitation au début des années nonante. En raison de son obsolescence et de son incompatibilité avec les solutions informatiques actuelles, ce programme sera abandonné d'ici la fin de l'année 2018. Un groupe de travail et un comité de pilotage inter-directions (FIM, LEA, SIL, SE) ont accompagné le développement du nouvel outil, ainsi entièrement développé par des ressources internes, dont la mise en service est prévue durant le second semestre 2018.

Gestion du trafic

L'année 2017 a été marquée par le renouvellement des passages piétons de Plaine-du-Loup, des carrefours César-Roux-Caroline, et de Cour-Figuiers. Le carrefour de Chaudron Nord a été modifié pour séparer les courants de circulation provenant de Beaulieu. L'expertise sécuritaire sur l'avenue d'Echallens a abouti à la réalisation de mesures complémentaires d'amélioration de la sécurité en partenariat avec le Canton et les tl, qui prévoient notamment la régulation de quatre traversées piétonnières, la mise en place de clignotants à l'attention des automobilistes empruntant les contre-allées ainsi qu'un renforcement du balisage de la voie du LEB.

Actuellement, 93.6% de l'éclairage des 6'066 sources lumineuses des feux est en technologie LED. A signaler que le carrefour Cour-Figuiers a été renouvelé avec une nouvelle technique basse tension, abaissant la consommation à trois Watts par source lumineuse.

Trois nouveaux compteurs de trafic sis à l'avenue Jules-Gonin, à la route d'Oron et à l'avenue de Chailly, permettent de suivre les tendances de trafic en ville, portant ainsi à onze le nombre de points de comptages permanents. Pour gérer l'accès de la rue du Vallon, une barrière remplace avantageusement les bornes escamotables : le parc de bornes escamotables s'élève ainsi à 17 installations. Le parc d'horodateurs a demandé 1'578 interventions et le piquet est intervenu à 81 reprises, en baisse par rapport à la moyenne d'environ 100 interventions annuelles.

ESPACES PUBLICS

La Structure des espaces publics a continué son évolution, entamée suite au changement de législature, par la création d'une « Commission de mobilité » (CoMob) réunissant des représentants du Service des routes et de la mobilité, du Corps de police et des transports publics lausannois. La division continue son pilotage du Bureau des Espaces publics (BEP), et de la « Commission technique » (CoTech), organes de coordination interservices sur les thématiques d'espace public, ainsi que d'organes de concertation avec les acteurs institutionnels et associatifs de la mobilité douce, par le biais du Groupe d'accessibilité piétonne (GAP) et le Groupe deux-roues légers (GDRL).

En termes de projets, un accent particulier a été mis sur la mobilité douce, notamment par le biais du préavis N° 2017/02 « Stratégie et plan d'action en faveur de la sécurisation des itinéraires cyclables et piétonniers – Demande de crédits de réalisation ».

Le réseau cyclable lausannois s'est enrichi de 3.5 km, avec notamment la réalisation de bandes cyclables sur la rue César-Roux ainsi que les avenues de Provence, du vélodrome et de la Harpe. La campagne d'ouverture de contresens aux vélos s'est concentrée, d'une part, autour de l'axe reliant le pont du Galicien à l'avenue d'Echallens avec l'ouverture du chemin des Clochetons et, d'autre part, autour de l'axe entre le chemin de Clos-Valeyre et le chemin des Aubépines dans le quartier de l'avenue de France. Quelques rues perpendiculaires à l'avenue de France ont également été ouvertes aux vélos pour améliorer la desserte locale.

Par ailleurs, 2017 a vu la création de 350 nouvelles places de stationnement pour les vélos ainsi que la pose de six pompes à vélo sur l'espace public. Un nouveau système de vélos en libre-service a vu le jour dans l'agglomération avec 70% de vélos électriques et deux nouvelles stations à la place de l'Europe et à la Navigation. Le plus grand réseau de vélos-cargos en libre-service a également été inauguré avec 24 véhicules disponibles pour tout un chacun.

Concernant la sécurisation des cheminements piétons, 36 passages piétons ont été assainis afin d'améliorer leur sécurité et leur confort d'usage. Dans le même temps, quatre nouvelles traversées ont été créées. Globalement, sur les 707 passages piétons non régulés de la Commune, 92% sont actuellement conformes aux normes de sécurité.

Près d'une cinquantaine de nouveaux bancs compatibles PMR (Personne à Mobilité Réduite) ont été posés sur le territoire lausannois au cœur de ville (Cité, Petit-Chêne, etc.) et dans les quartiers (Florimont, Montchoisi, etc.). Entre la Gare et Vidy, un itinéraire piétonnier a été mis en valeur avec quelques réalisations pour faciliter les déplacements (élargissement de trottoir, aide à la traversée, création de zones de rencontre notamment).

L'effort s'est également poursuivi en 2017 en matière de modération du trafic, en particulier avec le démarrage d'un projet pilote de modération ayant pour objectif de réduire les impacts du bruit routier nocturne, conformément aux exigences de l'OPB (ordonnance sur la protection contre le bruit). Ce test est actuellement en cours aux avenues Vinet et Beaulieu. Depuis juin, la vitesse maximale est abaissée à 30km/h entre 22h et 6h. Ce projet doit durer deux ans et les premiers retours sont positifs.

De plus, profitant d'actions comme la campagne de contresens cyclables et la mise en valeur de l'itinéraire piétonnier reliant Grancy à Vidy, trois nouvelles zones de rencontre ont été mises en place aux chemins des Plaines, de Clos-Valeyres et sur l'avenue E.-Jacques-Dalcroze, et une zone 30 a été créée au chemin de Clochetons. Une nouvelle zone piétonne a également été aménagée sur un tronçon du chemin des Celtes, dans le cadre des travaux de réaménagement du parc de Sauvabelin.

Les avant-projets des mesures mobilité douce du PALM de 2^e génération ont également été finalisés, permettant la consolidation des montants et la présentation du préavis. On relèvera notamment le travail mené sur la passerelle de Bois-Gentil afin d'améliorer son intégration dans le site naturel.

La Division des espaces publics a également poursuivi son accompagnement des grands projets de mutation urbaine. Les collaborateurs de la division ont ainsi activement participé au développement des projets du Pôle Gare, en particulier la place de la Gare et son sous-sol; de Métamorphose – accompagnement du MEP en urbanisme pour les Prés-de-Vidy et sur les espaces publics des Plaines-du-Loup; des Axes forts de transport public, ou encore au démarrage des études urbanistiques du secteur Riponne-Tunnel.

En termes de procédures, la division a traité environ 1'000 dossiers relatifs à des projets de construction, issus du Bureau des permis de construire, et accompagné le Service d'urbanisme dans plusieurs procédures de plans de quartier. Dix projets d'aménagement ont en outre été mis à l'enquête, un selon la LRou et neuf selon la LATC. En termes de signalisation, 91 projets ont fait l'objet de publications dans la FAO.

CONSTRUCTION ET MAINTENANCE

En termes de réalisation, une attention particulière a été apportée aux mobilités douces en 2017.

Concernant la mobilité piétonne, outre la mise en valeur et l'entretien constructif d'itinéraires dédiés, plus d'une douzaine d'interventions ponctuelles visant à améliorer la sécurisation des trottoirs et traversées de chaussée ont été réalisées. Relevons également la reconstruction complète des escaliers des deux marchés, dans le secteur de la place du Tunnel. Concernant les cyclistes, des travaux tels que ceux réalisés sur les avenues du Léman, de la Harpe, de Provence ou du Chablais ont contribué à développer également le réseau des axes dédiés et à faciliter et sécuriser les déplacements à vélo. Il convient de souligner la réalisation en cours du cheminement à mobilité douce du Languedoc, le long des voies CFF, qui concrétise un nouveau segment de la voie verte d'agglomération entre Prilly et Pully (projet du PALM).

Des travaux de réaménagement routiers à la rue Couchirard, la rue du Jura, la rue Etraz, l'impasse de Sébeillon est, ainsi que les finitions du projet de la rue Saint-Roch et du chemin du Martinet ont également été exécutés. Des chantiers se déroulant sur plusieurs années ont également débuté, dont ceux de la rue des Acacias, de l'avenue Tissot ainsi que de la route du Pavement.

En parallèle au chantier de mise en souterrain du LEB le long de l'avenue d'Echallens, dont les travaux ont débuté en 2017 avec le concours des services constructeurs de la Ville, il a été procédé à des aménagements de passages piétons destinés à améliorer la sécurité des utilisateurs du domaine public.

La campagne annuelle de réfection de revêtements bitumineux a permis de réaliser les tronçons suivants : l'avenue des Bains, deux tronçons de l'avenue de Rhodanie (à l'ouest : du giratoire Dalcroze au giratoire de la Plongeuse, et à l'est : du chemin de Bellerive au chemin des Pêcheurs), le chemin de Boissonnet, et la partie inférieure de la voie nord de l'avenue de Provence.

Au total, plus de 58'000 m² d'enrobé bitumineux ont été posés en Ville de Lausanne, dont 33'500 m² en tapis phonoabsorbant, ce qui représente 4.4% de la surface totale à assainir au niveau du bruit routier. L'investissement dévolu à l'entretien routier pour l'année 2017 s'élève à CHF 7.10 millions.

Diverses réfections ponctuelles ont également été exécutées, dont une nouvelle intervention sur le Grand-Pont et l'assainissement d'arrêts de bus.

Outre son implication au quotidien dans les missions usuelles liées aux opérations de réfections urgentes des dégradations de voirie de petite envergure, le service a contribué à la reconstruction du petit refuge de Sauvabelin, en réalisant tous les travaux du génie civil et de maçonnerie. Une campagne de mise à niveau des zones pavées a permis de restituer le caractère authentique des rues piétonnes particulièrement impactées par de nombreux raccordements. Le long des rives, l'unité travaux a également contribué à la réalisation de deux nouvelles étapes du mur du quai de Belgique.

Un effort particulier a été consacré à l'entretien et la restauration des fontaines gérées par le service. Dans une volonté d'assurer la sécurité face aux risques de noyade, les 103 fontaines ont fait l'objet d'une analyse détaillée et d'un rapport d'intervention validé par le bureau de prévention des accidents (BPA), dont la mise en œuvre est prévue courant 2018.

Enfin, des efforts particuliers de maintien et mise à jour des bases de données (axes routiers, surfaces de chaussées et trottoirs) permettent de faciliter la gestion du patrimoine du domaine public.

ATELIERS ET MAGASINS DE LA VILLE (AMV)

Unité Services Généraux (USG)

Le déploiement de l'application AS-TECH pour la gestion intégrale du parc véhicules et machines au niveau de l'entier de la Ville a impliqué de nombreuses séances de travail.

Pour les refuges et pour la deuxième année de fonctionnement de l'application GELORE, 40% des locataires ont choisi le paiement par carte de crédit, ce qui marque une augmentation sensible par rapport à 2016 où le taux était de 31%. Les locations du petit refuge de Sauvabelin ont repris depuis le début du mois de septembre.

Les organisateurs de manifestations à Lausanne sont de plus en plus nombreux à faire appel aux services des AMV, puisque 320 manifestations (augmentation de 20% par rapport à 2016) ont bénéficié de prestations de logistique (transports, montage de scènes, etc.) ou de prêt/location de matériel (tables, chaises, char-pont, roulotte WC, drapeaux, etc.). Les organisateurs externes représentent 84% des demandes.

Unité Garage (UGa)

Cette unité s'est chargée de l'entretien de l'ensemble du parc de véhicules lourds de la Ville de Lausanne, à l'exception de ceux des pompiers, soit plus de 600 unités. Au total, quelque 2'432 ordres de travail, dont certains ont nécessité plus de 200 heures de travail, ont été exécutés.

En termes d'équipements, la vénérable plieuse datant de 1975 et hors normes de sécurité, a été remplacée en 2017. Cet équipement bénéficie aussi à d'autres services communaux lorsqu'ils doivent réaliser des travaux de pliage de tôles. Enfin, l'installation de lavage des eaux polluées à la carrosserie a également été remplacée.

Unité signalisation et marquages (USM)

L'atelier de menuiserie a terminé la reconstruction du petit refuge de Sauvabelin avec notamment la réalisation de tous les aménagements intérieurs et le mobilier. La menuiserie a également procédé à la remise en état de toutes les tables de manifestations.

Pour la serrurerie, l'année 2017 a été marquée par la mise en place de la nouvelle signalisation des impasses (plus de 120) permettant aux piétons et aux cyclistes de transiter, à la modification de la signalisation des horaires du stationnement, ainsi qu'à la mise en place du test à 30 km/h de nuit sur les avenues de Beaulieu et de Vinet.

Un travail conséquent de peinture a été mené sur l'ensemble du parc de totems de tri des déchets.

L'atelier de signalétique, outre la confection de plus de 2'600 panneaux (signaux, flèches, etc.) et l'impression de plus de 4'700 affiches et autres autocollants, a procédé à l'habillage de 23 véhicules de Police/ pompiers/ ambulances.

Enfin, plusieurs aménagements cyclables ont été mis en place sur les avenues du vélodrome, de César-Roux, de Provence, de la Harpe, ainsi qu'au giratoire Cour/Figuiers. Les travaux du pont Chauderon et la sécurisation du LEB à l'avenue d'Echallens ont également mobilisé les équipes de peintres en signalisation routière.

Unité transport (UTp)

Outre l'entretien des quelque 16'000 sacs de routes que compte le réseau routier lausannois, cette unité a répondu à 4'739 demandes de prestations émanant de l'ensemble des services communaux.

L'unité a également assuré le pilotage général du service hivernal entre les mois de novembre et avril. Si peu de précipitations ont caractérisé ce dernier hiver (80 cm de neige cumulés à En Marin), ce sont tout de même 52 interventions qui ont été nécessaires pour garantir la praticabilité du réseau routier, ainsi que l'épandage de 625 tonnes de sel.

Du point de vue du parc de véhicules, l'unité a remplacé un camion-lift par le biais des autorisations d'achats.

Groupe de surveillance du domaine public

Les tarifs d'occupation du domaine public et des permis de fouille sont entrés en vigueur le 1^{er} septembre.

Durant l'année, 2'320 permis ont été délivrés, soit une hausse d'environ 6% par rapport à l'année précédente, pour un montant de CHF 1'360'000.- (hausse de 13.3% par rapport à 2016).

Le nombre d'entreprises occupant temporairement le domaine public sans autorisation a baissé en 2017 pour atteindre 450 (641 en 2016). La charge de travail induite par ce type d'infraction (contrôle sur la voie publique, recherche des coordonnées du contrevenant, régularisation administrative) a conduit à facturer aux contrevenants des émoluments à hauteur de CHF 90'000.-.

La surveillance des travaux a permis de détecter de nombreuses malfaçons sur les chantiers, et de maintenir ainsi la qualité et la valeur du patrimoine routier communal.

Enfin, 437 cas d'accidents (en augmentation de 113% par rapport à 2015) et 51 cas de vandalisme (augmentation de 96%) ont été traités durant l'année, permettant de récupérer CHF 326'000.- auprès de leurs auteurs ou des assurances.

SERVICE DE LA PROPRETÉ URBAINE (PUR)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Direction / secrétariat

- gestion du secrétariat de l'ensemble du service
- gestion de la communication
- soutien, conseil et suivi en matière de gestion financière (budget, comptes, investissements, etc.)
- soutien et conseil en matière de sécurité et de protection de la santé au travail
- management de la qualité et de l'amélioration continue, ainsi que des aspects environnementaux
- soutien juridique

Ressources humaines

- gestion des ressources humaines: recrutement et accompagnement des collaborateurs/trices, conseil aux cadres, suivi des formations continues, gestion et suivi des situations de santé et gestion des conflits

Délégué à la propreté

- identification et localisation des points noirs liés à la propreté
- définition des plans d'actions et des mesures correctives
- information et coordination entre les différents services

Centre intercommunal de gestion des déchets

- collecte, gestion et recyclage des déchets

Propreté du domaine public

- entretien, nettoyage et déneigement du réseau piétonnier
- entretien et nettoyage des WC publics
- ramassage des déchets, vidage des poubelles, effaçage des incivilités (tags et graffitis), ramassage des feuilles mortes

UVTD – Tridel

- valorisation et traitement des déchets

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration PUR	12.80	11.60	13.10	11.90
CID - PUR	122.00	121.00	123.00	121.00
Entretien Secteur Centre - PUR	25.00	25.00	25.00	25.00
Entretien Secteur Est - PUR	28.00	28.00	28.00	25.00
Entretien Secteur Nord - PUR	21.00	21.00	22.00	22.00
Entretien Secteur Ouest - PUR	28.00	27.45	27.00	26.45
Entretien Secteur Sud - PUR	31.00	30.20	31.00	30.20
GPEP - PUR	10.00	10.00	10.00	10.00
Propreté Domaine Public - PUR	3.00	3.00	3.00	3.00
UVTD - TRIDEL - PUR	47.00	47.00	47.00	47.00
Total service	327.80	324.25	329.10	321.55

Tableau 1.2. - variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	+ 1.30

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration PUR	13	11.60	14	11.90
CID - PUR	121	121.00	121	121.00
Entretien Secteur Centre - PUR	25	25.00	25	25.00
Entretien Secteur Est - PUR	28	28.00	25	25.00
Entretien Secteur Nord - PUR	21	21.00	22	22.00
Entretien Secteur Ouest - PUR	28	27.45	27	26.45
Entretien Secteur Sud - PUR	34	30.20	34	30.20
GPEP - PUR	10	10.00	10	10.00
Propreté Domaine Public - PUR	4	3.00	4	3.00
UVTD - TRIDEL - PUR	47	47.00	47	47.00
Total service	331	324.25	329	321.55

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Administration PUR	1	1
Total service	1	1

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	16	14
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	0	2
Total service	16	16

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	2
Démission	8
Départ à la retraite	2
Fin de contrat	1
Licenciement juste motif ordinaire	2
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	1
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	16

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Le service ayant été créé en 2016, les récents enseignements ont permis de mettre en œuvre les premiers correctifs en termes opérationnel ou organisationnel, ou d'initier des études et projets pour des thématiques plus impactantes.

Au niveau opérationnel, on relève l'intensification de la lutte contre le littering, suite à l'introduction des amendes d'ordre, et contre les tags sur le domaine public et les ouvrages qui lui sont rattachés. La rénovation du premier WC public a débuté dans le passage de la Grotte à Saint-François en 2017 et un second chantier a été ouvert à Bellerive-plage, vers le mini-golf. La Ville s'est de plus dotée d'une nouvelle machine performante pour le nettoyage des plages communales, à l'entière satisfaction des usagers.

La déchèterie des ménages du Centre Intercommunal de Malley a été entièrement réaménagée afin d'optimiser l'espace, d'améliorer la signalétique et l'information sur les déchets, et de sécuriser la mixité piétons/véhicules. Le projet concernant la modernisation du réseau de postes fixes, appelés aujourd'hui Ecopoint, est en voie de finalisation.

Enfin, il convient de relever les certifications ISO 9001 et 14001 du service ainsi que la modernisation et l'intensification de la communication interne du service (charte, code de conduite, Newsletter PUR, Newsletter RH, site Intranet).

DIRECTION / SECRÉTARIAT

Administration et secrétariat

Le service a répondu à 228 courriers portant sur des plaintes et des requêtes diverses relatives aux thématiques suivantes (*possibilité d'avoir répondu sur plusieurs sujets dans un même courrier*):

- 49 collecte des déchets
- 24 déchèteries et postes fixes
- 49 dépôts sauvages
 - 9 équipement en conteneurs
 - 4 affichage sauvage
- 14 corbeilles de rue et cendriers
- 6 crottes de chiens
- 6 entretien du domaine privé
- 9 littering
- 7 mictions (urines et vomissures)
- 31 nettoyage du domaine public
- 7 nuisances sonores
- 7 service hivernal (déneigement trottoirs, zones piétonnes, etc.)
- 8 tags
- 20 WC publics
- 20 sujets divers

Communication

Un soutien a été apporté aux divisions pour la rédaction de communiqués de presse (information au public), mais également en termes de conceptualisation et de production de supports de communication (pocket-box, autocollants, affiches, flyers, etc.).

L'année écoulée a également été marquée par la modernisation et l'intensification de la communication à l'intention du personnel, avec la création d'une charte et d'un code de conduite, ainsi que par l'édition d'une newsletter trimestrielle (A4 recto-verso) contenant des informations de proximité ayant notamment trait sur les activités du service. La première édition est sortie en décembre. Une autre Newsletter mensuelle a vu le jour pour informer le personnel sur les principaux mouvements (arrivées, départs, décès, mariages, naissances) et d'autres événements le concernant. Ces nouveaux supports de communication ont été unanimement appréciés par les collaborateurs-trices.

Enfin, le contenu et la présentation de la page Intranet du service ont été complètement repensés afin de la rendre plus utile et attractive. La version électronique est en cours de finalisation et son accès devrait être possible dès avril 2018.

Sécurité et santé au travail (SST)

Les activités quotidiennes du personnel des trois divisions opérationnelles, soit le Centre intercommunal de gestion des déchets (CID), la Propreté du domaine public (PDP) et l'exploitation de l'usine TRIDEL (UVTD), présentent des risques importants en termes de sécurité et de santé sur le lieu de travail. Le système de management de la sécurité a été renforcé depuis 2016 en mettant l'accent sur les instructions données au personnel récemment engagé et sur des rappels réguliers pour l'effectif en place.

La certification du service a permis de formaliser et de consolider les plans de maintenance préventive mis en place pour les installations, les outils et les machines. Enfin, la pérennisation de visites de terrain régulières a permis d'améliorer les conditions de travail grâce à l'implémentation de mesures correctives.

Bien que les risques « métiers » majeurs soient prévenus, des mesures additionnelles sont encore mises en œuvre à chaque fois que possible afin de réduire la fréquence des accidents professionnels.

Système de management de la sécurité de la qualité et de l'environnement (MSQE)

Après plus d'une année consacrée à la création et à la mise à jour du système qualité, et au terme d'un audit mené durant le mois de juin, le service a reçu les certifications ISO 9001 (management de la qualité) et 14'001 (aspects environnementaux). Ces certifications doivent encore être confirmées en juin 2018 après la validation des 35 « propositions d'adaptation » demandées par les auditeurs, et par leur approbation des mesures correctives apportées pour résoudre la « non-conformité mineure » portant sur les aspects environnementaux.

Cette certification valide la volonté d'assurer une qualité des prestations offertes par les différentes entités du service, de mettre en place une politique d'amélioration continue, et de donner aux usagers, clients et partenaires, un gage accru de confiance.

Groupe Propreté des espaces publics

S'agissant de l'équipement des immeubles en conteneurs à déchets, le GPEP travaille en étroite collaboration avec le Bureau des permis de construire (BPC). Plus de 350 dossiers ont ainsi été traités et plus de 120 visites in situ ont été effectuées. Des injonctions de mise en conformité de l'équipement ou de bonne gestion de ce dernier ont été adressées aux gérances et propriétaires en situation de non-conformité.

Juridique

En 2017, l'évacuation non conforme de déchets, les souillures du domaine public (déjections canines, salissures de pigeons, littering, etc.) et l'affichage sauvage ont à nouveau fait l'objet d'une étroite surveillance par le Groupe propreté des espaces publics (GPEP), donnant lieu à des avertissements et à de nombreuses dénonciations, selon la procédure ordinaire, auprès de l'autorité pénale compétente (Commission de police ou Préfecture).

Suite à la décision du Conseil communal de sanctionner les infractions en matière de propreté urbaine par des amendes d'ordre, l'entrée en vigueur de cette procédure simplifiée a été fixée au 1^{er} novembre et les agents assermentés du GPEP ont suivi la formation adéquate, puis effectué de la sensibilisation sur le terrain. Ce nouvel outil répressif devrait permettre d'améliorer le respect du règlement communal sur la gestion des déchets (RGD) et du règlement général de police (RGP) par les usagers.

En matière de taxes spéciales, perçues en vertu de l'article 12 C, alinéa 2, lettre h RGD, le service a étroitement collaboré avec l'Unité juridique de la Ville dans la défense des intérêts communaux, lors des procédures de recours contre ces taxes réclamées suite aux condamnations pénales prononcées par la Commission de police pour contravention au RGD.

Enfin, s'agissant des recours interjetés par les propriétaires d'immeubles assujettis à la taxe de base déchets de l'article 12 A alinéas 1 et 2 RGD (soit, à ce jour, environ 15'000 oppositions), une décision favorable à la Ville de Lausanne a été rendue par la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal le 3 novembre. Il a ainsi été jugé que le calcul de la taxe de base selon le RGD respecte les principes de causalité, de l'équivalence et de la couverture des frais, de l'égalité de traitement et de la transparence (arrêt FI.2016.0060). La partie adverse a recouru contre cette décision au Tribunal fédéral, le 6 décembre.

Ressources humaines

L'année 2017 a permis de renforcer l'identité et la culture du service. Dans ce cadre et dans la continuité de l'élaboration de la charte, du code de conduite, et de la newsletter « Propos URbains » au niveau du service, la cellule RH a développé une newsletter mensuelle informant le personnel des principaux mouvements et événements le concernant. La collaboration avec la responsable RH de direction s'est également concrétisée et organisée avec succès.

En termes d'effectifs, un nouveau poste de coordinateur/trice de projets a été créé afin de soutenir le chef de service dans l'étude et la réalisation de travaux d'envergure liés aux infrastructures du service.

Le début de l'année a aussi été marqué par les divers échanges avec le Service du personnel et les réglages opérés dans le logiciel TimeTool, dus à la migration qui a eu lieu à fin 2016.

Le service a par ailleurs poursuivi activement sa collaboration avec les offices régionaux de placement, principalement pour le recrutement d'auxiliaires, ainsi qu'avec diverses organisations à but social, telles que Emplois temporaires subventionnés Lausanne (ETSL), dont les places de stage ouvertes à PUR ont été augmentées. Ces partenariats ont ainsi abouti à la conclusion de plusieurs contrats de travail à durée indéterminée.

Délégué à la propreté

En 2017, le délégué à la propreté a notamment collaboré, avec le GPEP, à plusieurs actions de sensibilisation et de nettoyage avec la Communauté d'intérêts pour un monde propre (IGSU), pour le Service de Pâques avec les fabricants de joie, pour l'action Coup de Balais printanier avec une grande entreprise, pour le nettoyage de la Pétause et pour le Clean-Up-Day en collaboration avec Pepperdine University de Lausanne, Foulards Sans Frontières, l'association scout à buts humanitaires et de conservation de la nature.

En 2017, un projet de collaboration entre l'établissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM) et le Service de la propreté urbaine a vu le jour. Ce programme d'utilité publique au sens de la loi sur l'aide aux requérants d'asile, a pour but de :

- favoriser les contacts entre les requérants d'asile et la population locale ;
- lutter contre les effets négatifs du désœuvrement ;
- améliorer l'image des requérants d'asile auprès de la population.

Cette collaboration sera pérennisée en 2018.

PROPRETÉ DU DOMAINE PUBLIC

Propreté

Les agents du Groupe propreté de l'espace public (GPEP) ont examiné 3'866 sacs déposés de manière non conforme sur les trottoirs, soit 43.5 tonnes de déchets, et ont consacré près de 4'000 heures à la surveillance des poubelles de rue ou des déchèteries fixes et mobiles sur le territoire communal. Dans ce contexte, 236 infractions ont été constatées, dont 50 interpellations en flagrant délit, et 70 avertissements liés principalement au changement d'horaire des collectes de la zone 3B ont été adressés. S'agissant de l'affichage sauvage, douze infractions ont été relevées. De même, 19 personnes ont fait l'objet d'une dénonciation pour une utilisation inappropriée des corbeilles de rue, essentiellement pour y avoir déversé des déchets ménagers.

Avec pour objectif de mieux appréhender l'évolution de la propreté dans les lieux critiques, une surveillance a été mise en place pendant une semaine, en période estivale, sur les places de la Riponne, de Saint-Laurent et de la Navigation. Les enseignements démontrent qu'une adaptation de la fréquence de passage pour le vidage des infrastructures de collecte (corbeilles et totems) et des heures de passage pour le nettoyage des lieux permettra une amélioration notable de la situation. La démarche se poursuivra en 2018 sur d'autres lieux critiques.

Tags et graffitis

En 2017, plus de cent demandes de nettoyage de tags sur domaine privé ont été envoyées aux propriétaires.

Enlèvement des tags sur le domaine public - Statistiques 2012-2017 :

Service gestionnaire	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Propreté urbaine				10	260	80
Parcs et domaines		12	29	75	84	61
Routes et mobilité	88	303	308	224	46	129
Sports	2	9	14	12	10	12
Logement-gérances	3	12	8	12	6	42
Multimédia			3	9	2	
Services industriels		7	5	3	11	45
Jeunesse et loisirs			1			
Culture		3				
Protection et sauvetage		1				
Eau					4	6
Ecoles					1	1
Coordination et cadastre					1	
Total de prestations	93	347	368	345	425	376
<i>Coût par an (CHF)</i>	<i>37'200.-</i>	<i>138'800.-</i>	<i>147'200.-</i>	<i>138'000.-</i>	<i>157'000.-</i>	<i>159'372.-</i>

La diminution significative du nombre de prestations entre 2016 et 2017 s'explique par le fait que PUR a repris les bâtiments de SLG et des SI, qui ont occasionné des réfections très importantes en termes de surface. Ces travaux ont mobilisé, pour certaines prestations, toute l'équipe anti-tags durant plusieurs semaines. Le volume de travail en surface n'a donc pas diminué en 2017, contrairement au nombre de prestations effectuées.

Déneigement

Vingt-six interventions ont été nécessaires, en semaine ou le week-end, pour le déneigement et le salage des trottoirs, des places et des escaliers lausannois entre le 7 novembre 2016 et le 13 mars 2017. Pour ce faire, une centaine de collaborateurs ont été intégrés au service de piquet de neige, en étroite collaboration et sous la direction du Service des routes et de la mobilité, qui a le leadership des opérations de déneigement. L'hiver 2016-2017 a été plus doux que le précédent.

Remplissage des corbeilles de rues

L'analyse annuelle du taux de remplissage des corbeilles de rues sur l'ensemble de la ville a permis d'observer une baisse des débordements, soit une moyenne de 4.6% de corbeilles débordant contre 17.2% en 2013, date de l'entrée en vigueur de la taxe au sac. Les corbeilles de rues problématiques ont pu être identifiées et des mesures d'améliorations entreprises (augmentation des fréquences de nettoyage ou de leur capacité).

Nettoyeur de plages

Le printemps 2017 a vu l'arrivée d'un nettoyeur de plages. Cette machine, tirée par un tracteur, permet de collecter des déchets de petite taille comme un mégot de cigarette ou même une capsule de bouteille. Par ailleurs, elle peut également récolter les déchets enfouis à plusieurs centimètres de profondeur dans le sable. Outre le fait d'avoir ainsi des plages propres avec du sable très régulier sur toute leur longueur, cette machine offre également une plage avec un sable beaucoup plus aéré, donc plus de confort pour les usagers. Un travail de plusieurs jours est nécessaire à la préparation des plages au début de période estivale, puis un passage chaque jour ouvrable permet de maintenir une qualité optimale jusqu'à l'automne.

GÉRER LES DÉCHETS – CENTRE INTERCOMMUNAL DE GESTION DES DÉCHETS (CID)

Collecte en porte à porte

Tonnes collectées par type de déchet :	2012 (avant intro. RGD)	2016	2017	Écart 2017/2016	Écart 2017/2016 (%)
Ordures ménagères	42'768.26	30'548.490	34'267.017	3'718.53	12.00
Papier-carton	12'812.66	12'014.130	12'069.500	55.37	0.50
Déchets végétaux	4'560.06	7'389.680	6'826.340	-563.34	-7.50
Verre	6'756.15	6'119.740	6'031.330	-88.41	-1.50
Total	66'897.13	56'072.040	59'194.187	3'122.15	5.00

L'augmentation des tonnages des ordures ménagères peut s'expliquer par le fait que l'évacuation des plastiques souples doit se faire, depuis janvier 2017, par le biais de sacs taxés. La diminution des déchets végétaux est le fait d'une année sèche, donc d'un volume de gazon moins important.

Le taux de non-conformité des déchets collectés est inférieur à 2% ; il n'a pas évolué par rapport à 2016 et se situe nettement en dessous du taux maximum de 5% fixé dans le concept régional du sac taxé.

La prestation de collecte et de traitement des lavures par bio-méthanisation s'est poursuivie selon un mode opératoire identique à 2016, en partenariat avec des entreprises tierces pour 58% des volumes concernés. Les quantités collectées atteignent 1'676 tonnes en 2017, contre 1'693 tonnes en 2016, soit une baisse de 1%. Le tonnage des huiles végétales collectées gratuitement pour les clients « lavures » et livrées principalement aux Saugealles s'est élevé à 69.2 tonnes en 2017, contre 75.7 tonnes l'année précédente, soit une baisse de 8.6%. Cette diminution est due à un effet de stock, aucune livraison d'huile n'ayant été effectuée durant le mois de décembre 2017 en raison de l'indisponibilité technique de cette unité de transformation.

Déchèteries fixes et mobiles

Les déchèteries fixes (Malley, Perraudettaz, Bourdonnette, Vélodrome et Vallon) ont reçu 193'129 visites, contre 237'823 en 2016, soit une diminution de 18.5%.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la déchèterie intercommunale de Malley offre un espace entièrement réaménagé et rénové. Cette modernisation permet non seulement d'apporter une amélioration sécuritaire significative s'agissant du flux des véhicules et des piétons, mais également une plus-value fonctionnelle avec un repositionnement de certains déchets, accompagné d'une signalétique plus détaillée pour les usagers.

Par ailleurs, depuis le mois de mars 2017 et conformément à la convention signée entre les communes de Lausanne et d'Epalinges, la nouvelle déchèterie du Giziaux, sise sur le territoire palinzard, est accessible aux habitants des Râpes ; ce ne sont pas moins de 2330 passages lausannois qui ont été enregistrés.

La fréquentation du réseau de déchèteries mobiles, qui compte 28 points de collecte, affiche une diminution de 21% (45'241 en 2017, contre 57'536 en 2016). Cette diminution s'explique par le fait que, depuis le 1^{er} janvier 2017, l'usine Tridel valorise thermiquement les plastiques souples et que les commerces ont élargi leur offre de reprises de déchets recyclables.

La problématique du contrôle des accès à la déchèterie des ménages de Malley est en cours de résolution afin de réduire le temps d'attente des usagers à la barrière d'entrée.

VALORISER ET TRAITER LES DÉCHETS

TRIDEL

Durant l'année 2017, l'usine a incinéré 180'640 tonnes de déchets.

La valorisation du bois de forêt s'est poursuivie en 2017, en collaboration avec différents services de la Ville (SPADOM, GAZ et CàD, RM), avec environ 6'200 tonnes de bois transformées en énergie, contre environ 5'400 en 2016.

Les tonnages acheminés en train depuis les différentes gares réparties dans les périmètres de gestion s'élèvent à 75'000 tonnes (environ 72'700 tonnes en 2016). Ce volume n'a pas été en totalité livré en direct à l'usine par train : la mise hors service du tunnel ferroviaire à partir de fin août 2017 pour des travaux d'assainissement du radier a induit leur acheminement par la route, de la gare de Sébeillon à l'usine. La hausse des déchets transférés par train s'explique par les apports du périmètre SADEC désormais presque essentiellement livrés par train. L'entretien des bennes a diminué (62 bennes nettoyées et contrôlées contre 141 en 2016).

La prise en charge de déchets en provenance de l'étranger représente 10'800 tonnes, soit 2,4% des déchets traités. Ces déchets viennent du Nord de l'Italie, du Sud de l'Allemagne et de l'Autriche.

Comme depuis 2014, un stock de déchets en balles a été constitué en automne dernier lors la révision d'une des lignes d'incinération, en collaboration avec le périmètre VALORSA qui dispose de la place de stockage et de l'expérience nécessaire. A fin 2017, quelque 1'500 tonnes de déchets étaient stockées en balles sur le site de Penthaz. Ce stock sera utilisé durant le premier trimestre 2018 pour augmenter la production d'énergie thermique en cas de grands froids.

D'une manière générale, l'exploitation des deux lignes d'incinération a connu un nombre limité d'arrêts de ligne non planifiés. Ainsi, les heures de fonctionnement sont relativement stables (ligne 1 : 7'933 heures en 2017, contre 8'005 en 2016 ; ligne 2 : 8'131 heures en 2017, contre 8'125 heures en 2016).

L'extracteur à mâchefers de la ligne 2 a été complètement remplacé durant la révision de printemps. L'extracteur de la ligne 1 sera remplacé en 2018. Comme pour la ligne 2 en 2016, le surchauffeur n° 4 de la chaudière de la ligne 1 a été remplacé lors de la révision d'automne. Après des travaux importants réalisés en 2015 et 2016 sur les installations sous pression, les contrôles effectués en 2017 par l'ASIT (Association Suisse d'Inspection Technique) se sont concentrés sur la chaudière de la ligne 1.

D'une manière générale, les installations de production d'énergie ont très bien fonctionné durant toute l'année. La livraison d'énergie thermique au réseau de chauffage à distance (CàD) de la Ville de Lausanne a été en service toute l'année sans interruption, mis à part l'arrêt d'usine annuel. Le nombre d'heures de fonctionnement de la production d'énergie thermique est stable (8'568 heures en 2017, contre 8'573 en 2016) et la disponibilité reste très élevée. La quantité d'énergie thermique vendue aux Services industriels lausannois reste très élevée, compte tenu des apports importants. TRIDEL SA a ainsi vendu 297.8 GWh d'énergie thermique en 2017 (298.5 GWh en 2016) et produit ainsi de la chaleur pour 25'000 ménages.

La turbine a très bien fonctionné durant toute l'année et ses heures de fonctionnement sont en hausse (8'445 heures, contre 8'240 en 2016). Ainsi, la quantité d'énergie électrique vendue aux Services industriels a atteint un record en 2017 avec plus 70.5 GWh vendus, en hausse par rapport à 2016 (63.0 GWh). Le rendement énergétique moyen est resté stable à 61%, comme en 2016.

Depuis 2014, l'exploitation de l'usine et de la gare est assurée par un effectif de 47 ept, avec l'engagement au 1^{er} janvier d'un grutier-conducteur. Depuis août 2017, un apprenti employé de commerce 2^e année travaille au sein de l'équipe administrative. En outre, dès novembre, un stagiaire ETSL (emploi temporaire subventionné) vient compléter l'équipe d'entretien et de nettoyage.

L'année 2017 a été marquée par les événements suivants :

- du lundi 29 mai au mardi 20 juin : 12^e révision de la ligne 2, avec un arrêt d'usine complet entre le lundi 5 juin et le dimanche 11 juin ;
- lundi 3 juillet : arrêt court de la ligne 1 pour le changement de la soupape de sécurité du surchauffeur ;
- du lundi 28 août au mardi 19 septembre : 11^e révision de la ligne 1 ;
- lundi 9 octobre : arrêt court de la ligne 2 pour le changement de la soupape de sécurité du surchauffeur et le nettoyage du catalyseur ;
- mardi 24 octobre : arrêt court de la ligne 1 pour une fuite de chaudière dans le 3^e parcours.

GEDREL

La direction du service assure la gestion administrative de la société GEDREL S.A., périmètre de gestion des déchets qui compte douze communes actionnaires, dont la Ville de Lausanne.

Les travaux de secrétariat ont représenté 456.50 heures (631.75 en 2016), intégralement facturées à GEDREL S.A.

La gestion comptable a été effectuée par la comptabilité de la direction Finances et mobilité. Les appels vers la ligne de téléphone « info-déchets » (n° d'appel gratuit 0800 804 806), reliée au CID, sont passés à 6'954, contre 9'522 en 2016.

Le secrétariat de GEDREL participe également aux séances de la cellule financière afin de déterminer les tonnages collectés par chaque commune et gérer la rétrocession des montants encaissés avec la vente des sacs taxés. Les communes du périmètre ont toutes adhéré au concept harmonisé de la taxe au sac.

GEDREL a encore apporté son soutien au Lausanne Hockey Club, au Lausanne-Sports, à Graines de Foot et à Swiss Expo.

En 2017, les actions de sensibilisation dans les classes des écoles hors Lausanne ont été reprises par la Coopérative COSEDEC. Aussi, la brochure de sensibilisation ne s'adresse maintenant plus qu'aux élèves lausannois ; 92 classes ont bénéficié de ces animations en 2017. Les visites de l'usine TRIDEL sont quant à elles toujours proposées à toutes les écoles du périmètre de GEDREL, et 83 visites ont été organisées cette année.

SERVICE ACHAT ET LOGISTIQUE VILLE (SALV)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Direction / Administration

- direction du service et gestion du personnel des quatre sites (Malley, Vigie, Perrelet et Bousens)
- développement d'une politique d'achat responsable et économique pour la Ville
- présidence de la Commission d'achat Ville (CAV)

Achat et approvisionnement

- achats de matériel pour les réseaux électricité, eau, gaz, chauffage à distance et multimédia
- achats de matériels divers pour tous les services de la Ville (matériel CAV)
- gestion de l'approvisionnement des services au travers de la plateforme LausaShop
- coordination de l'achat des véhicules à l'usage des services

Magasin et stock

- réception et stockage des marchandises sur les sites de Malley et de Boussens
- gestion de stocks de maintenance pour les réseaux anciens
- préparation des marchandises en fonction des commandes des services

Transport et gestion des données

- livraison, sur chantier, du matériel de réseau
- livraison, auprès de tous les services de la Ville, des marchandises commandées sur la plateforme centralisée
- prestations diverses de déménagement, transport et manutention pour l'ensemble de la Ville
- formation des conducteurs d'élévateurs pour toute l'administration
- administration et développement de la plateforme informatique de commande LausaShop
- gestion des projets informatiques du service et de la CAV
- facturation des marchandises commandées aux services communaux

Garage et conciergerie

- entretien du parc des véhicules et engins des Services industriels et du Service de l'eau
- gestion d'un pool de véhicules de remplacement à disposition des services
- participation à une partie du processus d'achat des véhicules légers de toute la Ville
- entretien des bâtiments, locaux et installations techniques se trouvant sur les sites de Malley et de Boussens

Assurances choses et patrimoine

- gestion et suivi des contrats pour l'ensemble des services de la Ville
- traitement des annonces de sinistres / ouverture de dossiers
- soutien technique et juridique / instruction des dossiers
- contacts et pourparlers avec les assureurs
- constat / établissement de rapport
- calculs de dommages et demandes de prétentions pour le compte des services
- négociation et entretien avec les partenaires internes ou externes
- défense des intérêts de la ville et vérification de la justification de l'indemnité des assureurs

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Achats & approvisionnement	9.00	10.00	8.70	9.00
Assurances choses & patrimoine	2.00	2.00	2.00	2.00
Direction (SALV)	2.00	1.00	2.00	2.00
Entretien véhicules & bâtiment	9.63	8.63	9.63	9.63
Magasin	8.60	6.80	6.80	6.80
Transport et gestion de données	10.00	10.00	10.80	10.00
Total service	41.23	38.43	39.93	39.43

Achats & approvisionnement: 0.3 EPT transférés à SGFIM

Magasin: 1 EPT transféré à RM et 0.8 EPT transférés en interne à Transport et gestion de données

Transport et gestion de données: 0.8 EPT transférés en interne de Magasin

A noter que l'unité Assurances choses & patrimoine est arrivée du SMUN au SALV le 01.09.17

Tableau 1.2. - variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	- 1.30

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Achats & approvisionnement	10	10.00	9	9.00
Assurances choses & patrimoine	2	2.00	2	2.00
Direction (SALV)	1	1.00	2	2.00
Entretien véhicules & bâtiment	10	8.63	11	9.63
Magasin	7	6.80	7	6.80
Transport	10	10.00	10	10.00
Total service	40	38.43	41	39.43

Note: les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Direction (SALV)	1	0
Entretien véhicules & bâtiment	3	2
Magasin	6	6
Transport et gestion données	1	1
Total service	11	9

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	3	3
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	2	1
Total service	5	4

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	1
Départ à la retraite	2
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	3

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Direction / Administration

Après un intérim effectué par la cheffe de l'Unité achat et approvisionnement, le nouveau chef de service a pris ses fonctions au 1^{er} juin 2017. En termes de développement et de mobilité interne, le service a permis l'évolution interne de trois collaborateurs et proposé des solutions de reclassement pour des raisons de santé. L'unité assurances choses et patrimoine a été transférée du Secrétariat municipal (SMUN) vers le SALV au 1^{er} septembre 2017 : ce transfert a concerné deux collaborateurs et s'explique par la volonté de la Municipalité d'inscrire la mission des assurances de choses et du patrimoine dans la même logique de transversalité du SALV, en faisant bénéficier réciproquement l'unité et l'ensemble du service de compétences et connaissances communes, notamment en matière d'appels d'offres et de véhicules.

Les collaborations avec un nombre croissant de services se sont poursuivies, en particulier par le biais des groupes de travail interservices (GT) visant à coordonner les besoins communs, évaluer les produits et services actuels, estimer les achats qui pourraient être mutualisés et standardiser au maximum les produits et services.

Achats et approvisionnement

Depuis juin 2017, les APEMS s'approvisionnent par le biais de Lausashop. Le service a rédigé une nouvelle annexe au règlement pour la gestion du matériel d'occasion, mené à terme 42 marchés publics de plus de CHF 5'000.-, acquis le premier camion poubelle 100% électrique, subventionné par le Canton et soutenu par la Confédération, dont la livraison est prévue au printemps 2018, ainsi qu'une nacelle à chenilles destinée à un usage multi services, et 31 véhicules légers.

Transports et gestion des données

Un projet informatique majeur a été au centre des activités de la gestion des données, avec la mise en service du nouveau système de gestion du parc des véhicules communaux AutoGest-Ville dans le garage de Police et celui du Service des sports.

En ce qui concerne les transports, le SALV a travaillé étroitement avec les autres services équipés de véhicules lourds, notamment avec le Service de l'eau, en vue de mutualiser un maximum d'équipements et de prestations dès 2018.

Magasins et stocks

Site de Malley

Le canal de ventilation sur la toiture du magasin a été modernisé ce qui permettra de rafraîchir les installations lors des périodes de forte chaleur.

Site de Boussens

La mise en place d'un programme informatique (via la plate forme intranet) pour la tenue des stocks de la halle donne entière satisfaction. Le Service de la culture a commencé le déménagement de certaines caisses d'exposition ainsi que de l'ensemble du matériel publicitaire. Le contenu global des trois premiers containers de 20 pieds est totalement optimisé, avec le stockage de la place de jeux de la brouette pour les quatre prochaines années.

Entretien et support

Garage

La formation haute tension (HT) pour tous les mécaniciens est maintenant achevée. Dorénavant, les professionnels de la branche disposent des autorisations nécessaires pour effectuer des interventions sur véhicules électriques.

S'agissant de la distribution de carburant, la citerne du SALV a été modifiée et offre désormais une capacité de 50'000 l d'essence sans plomb et de 50'000 l de diesel.

Conciergerie

Une structure interservices a été mise en place pour la formation des apprentis agent d'exploitation. Les apprentis ont ainsi l'occasion d'évoluer dans des environnements différents et de parfaire ainsi leurs connaissances.

Assurances choses et patrimoine

Le nombre de sinistres afférant aux véhicules à moteur a diminué de moins de 1% avec 330 cas enregistrés, contre 334 cas en 2016. L'exercice 2017 s'est soldé avec une hausse des coûts restant à charge de la Ville après déduction des prestations d'assureurs et/ou de tiers responsables, d'environ 12% pour les risques casco (CHF 152'117.05, contre CHF 135'145.45), et une baisse de 12% pour les risques responsabilité civile véhicules à moteur (CHF 18'231.75, contre CHF 20'779.05).

En ce qui concerne les autres risques (incendie et éléments naturels, dégâts d'eau bâtiments, dommages à la propriété, matériels informatiques et installations techniques, musées, expositions, responsabilité civile, dégâts imputables au réseau de distribution d'eau, chantiers, etc.), on relève une légère augmentation du nombre de sinistres, d'environ 2% (270 cas contre 264 cas en 2016), et une baisse des préjudices d'environ 18% (CHF 705'529.90, contre CHF 856'165.05 en 2016).